

# LA REVUE DES POLICIERS MUNICIPAUX

MAGAZINE OFFICIEL DU SNPM - PREMIER SEMESTRE 2019 - N° 7



## NUMERO SPECIAL POLICE MUNICIPALE DE NICE

**EXCLUSIF**

INTERVIEW DE MONSIEUR  
**CHRISTIAN ESTROSI**  
PRÉSIDENT DE LA C.C.P.M.  
ET MAIRE DE NICE

# L'ÉDITO

Chaque année, nous publions la revue des Policiers Municipaux. En 2019, nous avons décidé de faire paraître deux revues. Un second exemplaire paraîtra donc au mois de décembre. C'est l'occasion de modifier la ligne éditoriale de notre magazine et de nous recentrer sur ce qui compose la Police Municipale. Ses postes de police, ses missions, ses responsabilités et surtout son personnel. Il est évident que le facteur humain est au cœur de notre métier.

Naturellement nous ne pouvons commencer cette nouvelle parution sans évoquer la ville qui a permis de recréer la Police Municipale dans les années soixante. Celle qui a donné ses lettres de noblesse à notre profession ! C'est donc par la Police Municipale de la ville de Nice que nous commençons ces reportages. La première Police Municipale de France le mérite bien.

La visite, ces derniers mois, d'une partie des unités et services où nous exerçons, ainsi que la rencontre de ceux qui y travaillent permettra d'une part, de mieux vous faire apprécier la grande diversité qui fait la richesse de notre profession au cœur de notre Police Municipale emblématique. D'autre part, elle permettra également de vous faire partager notre expérience. Peut-être, certaines municipalités pourront elles s'inspirer de ce qui existe ailleurs ? Et je l'espère, pour le plus grand bénéfice de nos collègues fonctionnaires de police.

Vous trouverez également dans ce numéro « Spécial Nice » une interview exclusive de Monsieur Christian Estrosi. Il répond à certaines questions que nous nous posons tous, en tant que Maire de Nice et Président de la CCPM.

Mais ne vous inquiétez pas, ces différents articles et reportages ne nous éloignent pas de notre mission première : notre combat pour nos revendications non abouties et pour la protection de notre profession. Vous retrouverez donc également les informations concernant les différentes actions menées ces derniers mois.

Nous espérons que cette nouvelle année 2019, verra enfin un dénouement favorable à nos exigences légitimes.

**Yves Bergerat.**  
Président du SNPM.



# Le SOMMAIRE

1 EDITO

3 MOT DU PRÉSIDENT

## SPECIAL NICE

5 INTERVIEW DE MONSIEUR CHRISTIAN ESTROSI

7 INTERVIEW DE MONSIEUR RICHARD GIANOTTI

9 CENTRE DE SUPERVISION

11 POSTE MOBILE DE SÉCURITÉ COLLINAIRE

12 LE BUREAU D'ORDRE

13 MONITEUR AU MANIEMENT DES ARMES

14 RÉFÉRENTS TERRITOIRES

15 BRIGADE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

16 UNITÉ SÉCURITÉ MAIRIE

17 LE SERVICE DE FORMATION

18 LA BRIGADE DE LUTTE  
CONTRE LES ATTEINTES AUX CADRES DE VIES

19 UNITÉ MOBILE DE PROJECTION RAPIDE

20 COOPÉRATION ENTRE POLICE DE NICE ET LA NYPD

21 COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

23 ROGER BRIEU PORTRAIT

24 N'OUBLIONS JAMAIS

25 TRIBUNE  
UN MANQUE D'ENGAGEMENT  
SYNDICALISME : POUR QUOI FAIRE

30 ACTIONS DU SNPM

33 SHOPPING

38 CULTURE

39 CUISINE : NISSA ATTITUDE

41 COURRIERS DES ADHÉRENTS  
HOROSCOPE

42 JEUX

43 COMMUNIQUÉS

44 SOLUTION JEU

45 BULLETINS D'ADHÉSIONS

## LA REVUE DES POLICIERS MUNICIPAUX

Magazine officiel du Syndicat National des Policiers Municipaux.

### RÉGIE PUBLICITAIRE & RÉALISATION

E.C.P. - 38, bd Tzarewitch - BP 1380 - 06004 NICE Cedex 1

Tél. 04 89 15 71 99 - E-mail : gestion.ecp@sfr.fr

### RÉDACTION

SNPM - 100 ancien chemin de la Lanterne - 06200 NICE

E-mail : contact@syndicat-snpm.fr

www.syndicat-snpm.fr

Secrétariat du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h

Tél. 06 69 48 38 97

Directeur de la Publication : **Yves Bergerat**

Crédits photos : SNPM/Droits réservés / Pixabay Domaine Public.

Droits de reproduction réservés pour tous pays

Je ne pouvais, avec un numéro " Spécial Nice ", ne pas mentionner mes 34 années de service à la Police Municipale de Nice.

Ces 34 années se sont déroulées à une vitesse vertigineuse. En résumé, j'ai commencé par être ilotier en centre-ville. J'ai ensuite travaillé dans une unité motorisée dans les quartiers périphériques de la ville.

J'ai passé les 8 années suivantes en Brigade de nuit, suivi de 2 années en Brigade de surveillance voie publique (jour et nuit). Muté dans le secteur du vieux Nice au poste de police Saleya, j'ai par la suite pu créer l'Unité de Sécurité Mairie (USM) tout en faisant de l'ilotage et de la proximité. Je peux donc dire que j'ai eu la grande chance d'avoir une vision très vaste de notre métier et de ses responsabilités.

Que dire de tout cela ? Une chose essentielle ! Chaque jour, chaque nuit où j'ai dû revêtir mon uniforme, je l'ai fait avec honneur et fierté. Etre Policier Municipal n'est pas uniquement un métier. C'est être là pour servir, pour être proche de la population. Nous sommes la seule vraie police de proximité et à ce titre, nous ne faisons pas uniquement

cela efface tout le reste. Bien sûr, il y a des moments où les ordres et les missions font que ce travail nous semble difficile et nous rend insatisfait. Mais il faut passer outre et exercer notre métier avec passion.

Nous avons une profession formidable. Nous nous devons de porter l'uniforme avec fierté. Peut-être faisons nous partie des derniers samaritains de cette société ?

## NOUS SOMMES POLICIERS MUNICIPAUX !

de la répression. Nous avons ce contact essentiel avec nos concitoyens. Nous avons cette opportunité de pouvoir apporter notre aide et créer des liens avec la population.

Comme vous tous, j'ai participé à des missions difficiles et dangereuses. Très souvent, on ne voit que le côté obscur de la société. Mais il y a cette petite lueur lorsqu'on secoure une personne. Et là ...

Certains diront que ce n'est qu'une utopie. Nous ne sommes pas suffisamment reconnus, payés. Nos retraites sont misérables.

Tout cela, je le sais. Mais c'est un combat que nous devons mener tous ensemble. Et cela, justement car notre métier est différent des autres.

Yves BERGERAT



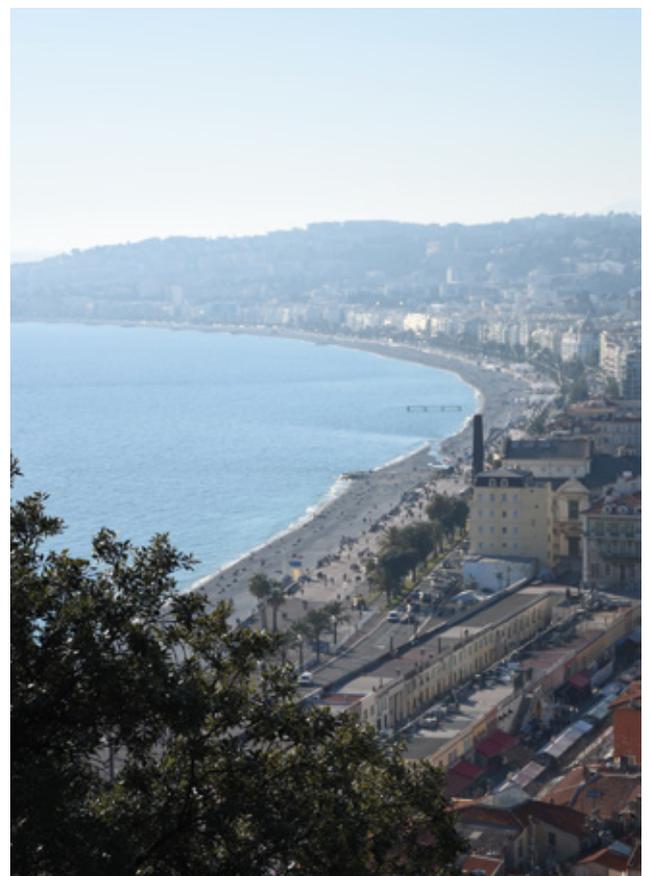


*Pour l'élaboration de cette revue, nous avons pris le parti de nous rendre à la rencontre des principales unités et divers services de la PM de Nice afin de vous faire découvrir les différents rouages de cette grande administration niçoise.*

*Le but de notre démarche est de vous faire connaître plus en détails certaines facettes de notre profession. Peut-être apprendrez-vous quelques particularités que vous ne soupçonniez pas...*

*Les Polices Municipales d'autres villes seront à l'honneur dans les numéros suivants de notre magazine, afin que nous apprenions à mieux nous connaître grâce à ces reportages apolitiques.*

*Alors à bientôt, peut-être dans votre ville.*



# Interview de Monsieur Christian Estrosi

## President de la C.C.P.M. et Maire de Nice



### **Quels sont vos projets au sein de cette commission ?**

Comme j'ai eu l'occasion de l'exposer lors de mon élection, je suis très fier de présider cette instance partenariale essentielle.

Je souhaite orienter mes travaux autour des missions des polices municipales qui évoluent très rapidement mais aussi s'interroger sur le statut des agents de la Police Municipale, policier ou agent de surveillance de la voie publique.

Je souhaite que nous travaillions au sein de groupes transversaux afin d'élaborer des propositions qui pourront être présentées au gouvernement et au parlement.

### **Comment voyez-vous évoluer notre profession ?**

Plus que jamais la Police Municipale est la 3<sup>ème</sup>, force de sécurité intérieure et surtout la police en charge de la proximité. Une présence rassurante et préventive.

Malheureusement de plus en plus, les services de la Police Municipale sont amenés à répondre à des appels secours et sont détournés de leur mission prioritaire. Il faut remettre la proximité au coeur de l'action des Polices Municipales.

### **Vous êtes membre de l'AMF. Pour nous policiers municipaux, il nous semble qu'elle ne soit pas favorable à l'avancement de notre profession. Qu'en est-il vraiment ?**

En qualité de vice président de l'AMF je porte les priorités des policiers municipaux depuis longtemps.

L'AMF est bien sûr consciente des missions essentielles des policiers et favorable à ses évolutions, mais l'approche des fonctions et des missions est variable en fonction de chaque Maire d'où peut être ce manque de lisibilité.

### **Au niveau national, il nous est exposé que l'armement obligatoire de tous les policiers municipaux est laissé à la libre administration des communes alors que dans d'autres cas l'Etat passe largement et sans consultation pour prendre des décisions nous concernant. Quelle est votre position sur cette question ?**

Ma position n'a pas changé. Je suis favorable à un armement systématique des policiers municipaux.

Pour les criminels, les délinquants, un policier qu'il soit Policier Municipal ou Policier national est une cible.

Il doit pouvoir assurer la défense des citoyens et sa protection personnelle ainsi que celle de ses collègues.

Mais à ce sujet il faut bien reconnaître que les choses évoluent et les Maires ont saisi les enjeux.

***Etes-vous favorable aux diverses revendications du S.N.P.M. ? Primes intégrées dans le calcul de la retraite, hausse des grilles indiciaires, révision des appellations de grade, statut dérogatoire (identique à celui des sapeurs-pompiers avant leur départementalisation) armement généralisé et obligatoire pour tous les policiers municipaux.***

Oui je défends depuis des années ces avancées lorsque j'étais Député et aujourd'hui dans mes fonctions de Président de la CCPM.

***Actuellement la gestion de la formation des policiers municipaux est principalement assurée par le CNFPT. Ne pensez-vous pas que la création d'une véritable école nationale de la Police Municipale (avec des formateurs issus de notre profession), sur le même exemple que celle de la Police Nationale, permettrait, sans doute, d'améliorer la qualité de formation et de compétence des agents et permettrait surtout d'améliorer notre crédibilité auprès des dirigeants ?***

Là aussi c'est un projet que je porte depuis des années. Le CNFPT est un acteur essentiel pour les fonctionnaires territoriaux mais les policiers municipaux doivent pouvoir bénéficier d'une école nationale pour parfaire leur formation, la rationaliser et la rendre plus performante.

Aujourd'hui il faut plus de 18 mois avant qu'un jeune Policier Municipal bénéficie de toutes ses formations, son armement et ses agréments. Et lorsque les sites de formation partagés avec la police nationale subissent des surcharges c'est la Police Municipale qui devient la variable d'ajustement.

Ceci n'est plus acceptable face aux difficultés de recrutement rencontrées par les Maires de France.

Yves BERGERAT



# Interview de Monsieur Richard Gianotti

## Directeur de la Police Municipale de Nice.

### **Monsieur le Directeur avant la Police Municipale, quel a été votre parcours professionnel ?**

J'ai un parcours éclectique. Inspecteur de police de formation, j'ai débuté ma carrière à la Préfecture de police de Paris en 1988 en police judiciaire. (Commissariat de quartier et 4<sup>ème</sup> division de police judiciaire).

J'ai rejoint la Direction départementale de la sécurité publique en 1997 en service d'investigations et de recherches, lequel est devenu sureté départementale des Alpes Maritimes. J'ai intégré la Brigade de répression du trafic illicite de stupéfiants puis j'ai dirigé huit ans (de 1998 à 2008) le Groupe de voie publique de la SD 06.

Durant cette période, j'ai activement travaillé au profit du Groupe inter régional de recherches PACA de Marseille.

J'ai été nommé commandant adjoint au chef de circonscription de la CSP Menton en 2008, circonscription que j'ai dirigée par intérim de 2009 à 2010.

J'exerçais aussi les responsabilités d'officier du ministère public. En 2011, j'ai pris la direction du Centre régional de formation de Nice au sein de la Direction centrale du recrutement et de la formation de la Police Nationale. Je suis donc diplômé formateur en sécurité intérieure de la Police Nationale.

**Vous êtes issu de la Police Nationale et pour être autorisé à exercer ce poste, vous avez dû suivre une FIA à Dunkerque. Après une belle carrière à la PN n'a-t'il pas été difficile pour vous d'entamer de cette façon de nouvelles fonctions à la PM ?**

La formation continue tout au long de la carrière est tou-



jours un enrichissement et j'ai effectué de nombreux stages obligatoires au sein de mon ministère d'origine. Je considère normal d'effectuer une formation continue dans le cadre de ma passerelle. Je déplore toutefois que la validation des acquis de mon expérience n'ait pas été suffisamment prise en compte, nonobstant une FIA de qualité moyenne.

**Avotre arrivée à la PM de Nice, quelle représentation vous faisiez-vous de notre administration ? Aviez-vous certains préjugés ?**

Aucune représentation, ni préjugé sinon je n'aurais pas fait ce choix.

Juste une certitude : toutes les forces de " Police " comptent aujourd'hui pour assurer la sécurité de nos concitoyens et la Police Municipale est un des acteurs incontournables.

**Après presque deux ans à ce poste, comment percevez-vous maintenant les policiers municipaux de Nice ?**

Je dirais que par rapport à mon expérience de la Police nationale, la Police Municipale de Nice est l'équivalent d'une direction départementale de la sécurité publique de niveau moyen, puisqu'avec 700 effectifs tout confondu, la PM de Nice compte plus de fonctionnaires que la DDSP de Mulhouse par exemple, niveau qu'il faut réévaluer à l'échelle de la 5<sup>ème</sup> ville de France. Une DDSP avec un large spectre de multiples missions de sécurité générale, événementielles, protocolaires, voyages officiels, tranquillité et salubrité publiques, proximité, etc... sans oublier la saison estivale avec son lot de délinquance itinérante. La Police Municipale doit donc faire face à de très

nombreuses missions auquel se rajoute le continuum de sécurité et la PSQ.

Les missions de la PM de Nice se sont considérablement élargies par rapport à sa création et aujourd'hui, la DDSP 06 aurait du mal à se passer de l'aide et de la complémentarité de la PM de NICE.

***Selon vous, quelles sont les qualités nécessaires et indispensables d'un Policier Municipal ?***

Flexibilité, adaptabilité, réactivité et de plus en plus de professionnalisme. Un Policier Municipal ne peut plus se permettre de véhiculer une image d'amateurisme. Il se doit d'être un professionnel de la sécurité appliqué et investi. Il doit travailler sur l'image qu'il renvoie. Gagner en posture et compétences notamment en matière de qualité des écrits professionnels puisqu'en tant que primo intervenant les rapports d'intervention qu'il rédige constituent le premier acte d'enquête. Ils se doivent donc d'être d'une qualité procédurale irréprochable.

***A ce jour, pensez-vous qu'il existe une grande différence entre un gardien de PN et un gardien de PM ?***

A l'échelle de la ville de Nice, le fossé existant auparavant tend à se rétrécir. Cela est dû à la complémentarité et à l'entente entre les deux forces de Police et un spectre d'intervention toujours plus important pour la PM.

J'ai récemment lu les conclusions de la représentation syndicale reçue à PARIS dans lesquelles les PM se plaignent du manque de reconnaissance et d'une transmission de l'information unilatérale. Ce fossé, ailleurs, est sans doute réel. Cet écueil peut s'expliquer par la hiérarchisation du pouvoir de la PN par rapport à la PM qui de fait la déconsidère.

L'exhaussement des gardiens de PM de la catégorie C en catégorie B et des CDS de la catégorie B en catégorie A, notamment par un exhaussement des diplômes requis pour l'accès aux concours de la filière sécurité de la fonction publique territoriale, participera du comblement de ces différences.

***Selon vous, quelle va être l'évolution de la PM niçoise dans l'avenir ?***

Une montée en puissance en termes d'effectifs. Cela est nécessaire puisque cela va correspondre aux missions

supplémentaires qui nous seront dévolues dans une ville en constante évolution, qui s'agrandit à l'ouest avec l'éco vallée, avec l'implantation d'IKEA, avec 3 lignes de tramway dont des stations souterraines.

La PM de Nice, forte de son expérience et de son passé prestigieux, se doit d'être précurseur en termes de mise en place du continuum de sécurité décliné par les Députés Fauvergues et Thourot de sorte de pouvoir faire face aux enjeux de sécurité qui nous attendent.

Yves BERGERAT

# CSU le Centre de Supervision Urbain.

**N**ous sommes reçus par le Chef de service responsable du CSU et par Patrick (BCP). Ils nous font visiter les locaux et nous font part du dernier bilan annuel de ce service créé en Mars 2010.

Pour vous donner une idée, la ville de Nice est dotée de **2350 caméras de surveillance** sur l'ensemble de son agglomération. Cela nécessite un nombre important de personnel afin de pouvoir gérer l'ensemble des traitements des appels téléphoniques, des différentes caméras, boutons d'alerte, des réquisitions judiciaires, des extractions d'images, des traitements de main-courantes...

L'effectif du CSU est donc composé à ce jour de **95 personnes, Police Municipale et personnel administratif confondus**, afin d'assurer le service diurne et nocturne. La politique en matière de sécurité de la population niçoise est prise au sérieux. Elle est ininterrompue grâce au système de vidéo-protection et vidéo-verbalisation affiché sur l'impressionnant mur d'images devant lequel les fonctionnaires se relaient.



## LE BILAN 2018 DU CSU CORRESPOND AUX MOYENS HUMAIN ET TECHNIQUE ATTRIBUÉS À CE SERVICE :

500 INTERPELLATIONS liées au CSU, grâce à la vidéo-protection.

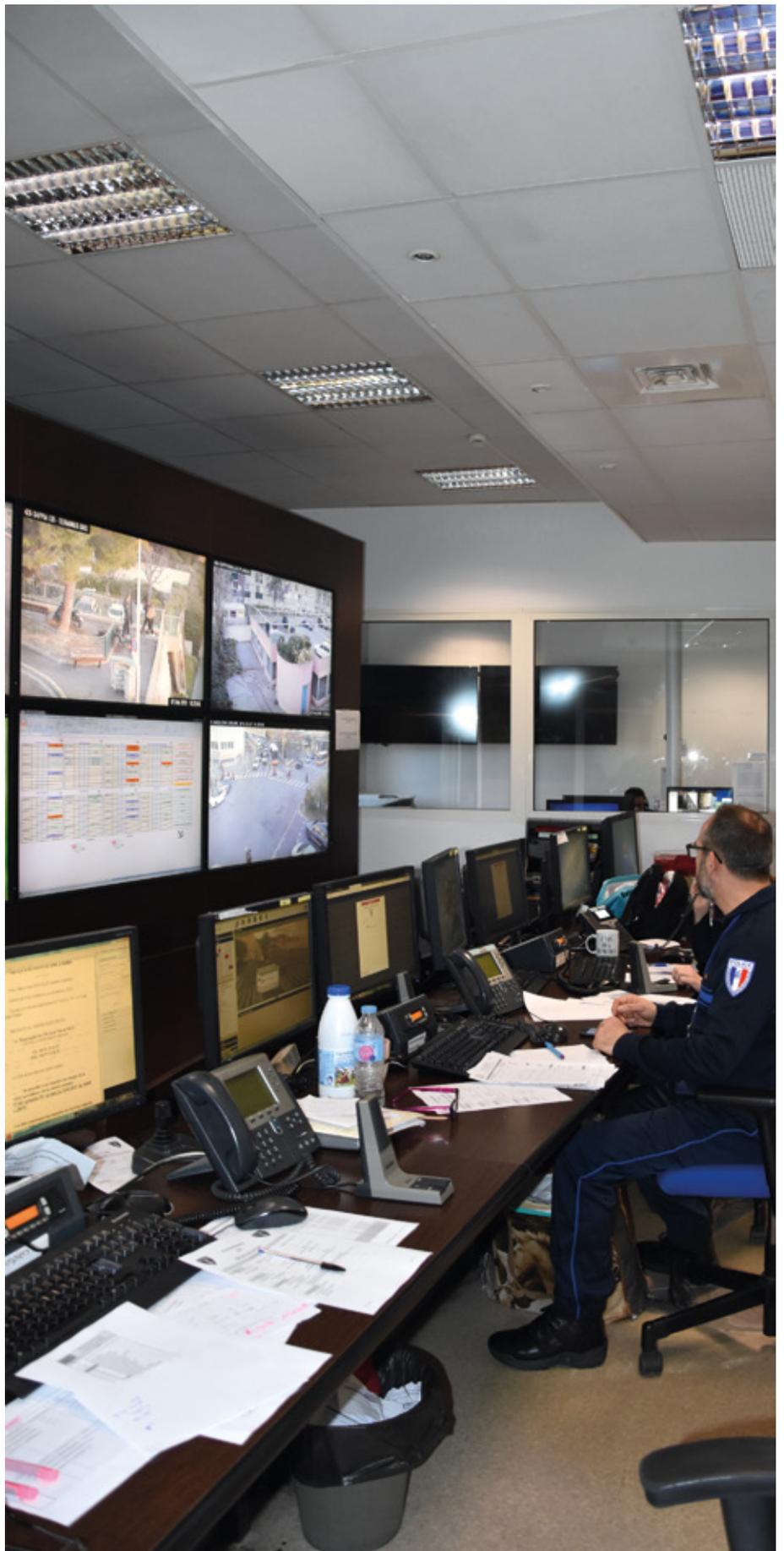
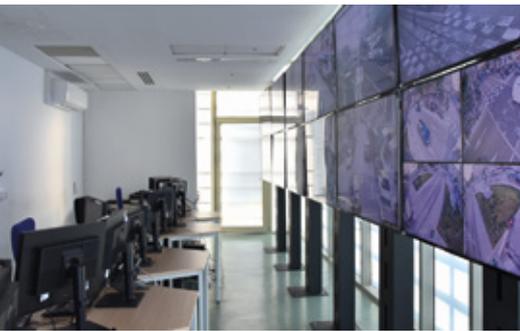
1250 RÉQUISITIONS ont été traitées en extraction d'images à la demande d'OPJ de la Police Nationale et de la Gendarmerie Nationale.

31000 INFRACTIONS ont été traitées en vidéo-verbalisation pour le stationnement, ainsi que 250 infractions au code de la route. Les fonctionnaires ont répondu à 74000 appels téléphoniques, dont 70000 traités. Ils ont créé 64000 main-courantes. Le CSU gère également 910 boîtiers d'alarme, installés dans les crèches, écoles, bâtiments communaux, salles de spectacle et différents établissements recevant du public.

130 boîtiers sont également installés chez des commerçants à leur demande.

Le CSU prend part à la géolocalisation des véhicules de la Police Municipale et des différents équipages. Il est également en charge du contrôle des bornes d'accès de la Promenade des Anglais qui a été entièrement sécurisée depuis l'attentat du 14 juillet 2016.

Nous n'avons pu photographier la totalité des installations du CSU pour des raisons de sécurité et de légalité. Difficile donc de rendre un hommage visuel à ce service à la hauteur de toute la technologie moderne déployée, mais saluons les résultats des fonctionnaires travaillant avec vigilance dans cette unité.



# P.M.S.C. POSTE MOBILE DE SECURITE COLLINAIRE.



Un beau service de proximité.

**N**ice a dû s'adapter à un territoire étendu accidenté et ceinturé par 7 collines. Cette spécificité géographique fait que le maillage sécuritaire de la ville aurait pu être moins dense dans les quartiers collinaires, car relativement éloignés du centre-ville.

Le PMSC a donc été créé pour une meilleure proximité de ces secteurs excentrés. Cette unité est composée de 6 policiers et d'un personnel administratif. Son rôle est évidemment d'appliquer une présence journalière en pratiquant une police de proximité au plus près des riverains. Cet accompagnement policier permet de pérenniser les contacts entre administrés, commerçants, associations de quartier et la Mairie de Nice.

Le PMSC assure de nombreuses et journalières prises de contact. C'est l'activité primordiale de cette unité qui assure la remontée d'informations indispensables à la sécurité des collines.

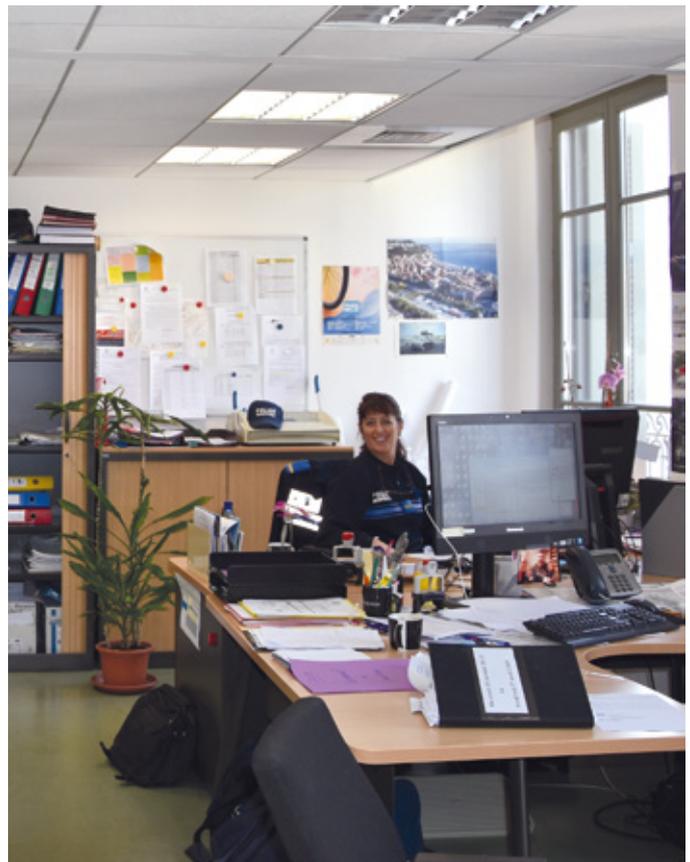
Le responsable de l'unité ayant bénéficié de la formation de sécurité prévisionnelle, il peut, à la demande des particuliers qui le désirent, délivrer oralement des conseils afin que ces derniers puissent améliorer la sûreté de leur habitation et de leurs biens.

Comme leurs collègues, les membres du PMSC participent également au service de sécurité des écoles et effectuent leurs missions de police générale.

# le bureau D'ORDRE

**A**vec un effectif d'environ 700 fonctionnaires (PM, ASVP, Personnel administratif) et un événementiel digne de la 5ème ville de France et de la ville phare de la Côte d'Azur, les activités et missions de la Police Municipale niçoise sont organisées par le Bureau d'Ordre qui coordonne les différents services en fonction des nombreux événements, selon les décisions prises, en amont, par la Mairie et la Direction de la PM.

Ce Bureau d'Ordre est composé de 6 policiers municipaux, dont 2 chefs de service. Et leur travail est intense. Avec plusieurs événements hebdomadaires majeurs, la sécurité doit être impérativement au rendez-vous. Toute l'organisation que cela implique représente donc une énorme tâche pour le personnel du BO.



Le Bureau d'Ordre effectue donc le suivi et la mise en place des services événementiels. Ses fonctionnaires participent également au service de sécurité des écoles.



## QUELQUES CHIFFRES À DÉCOUVRIR POUR L'ANNÉE 2018 :

- ✓ **4 000 ÉVÈNEMENTS**  
de diverses importances ont été traités.
- ✓ **400 RÉUNIONS**  
de travail ont été organisées.
- ✓ **380 NOTES DE SERVICE**  
ont été créées et diffusées.

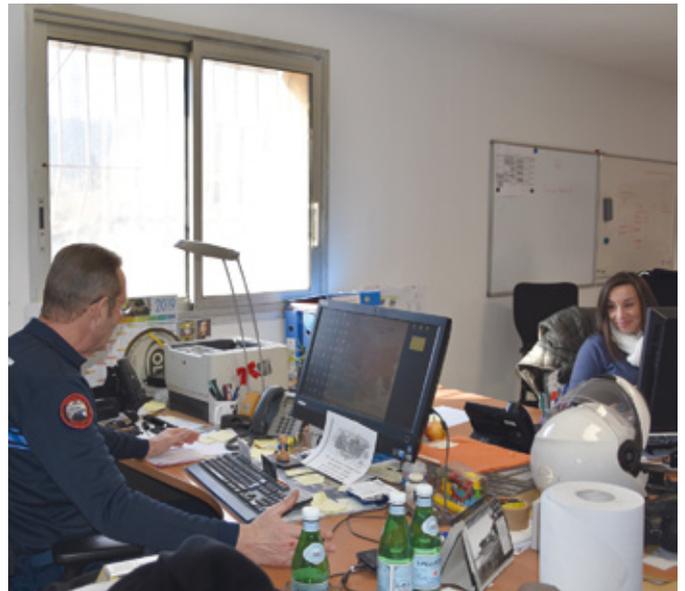
*Un Bureau d'ordre Quoi...*

# M.M.A. MONITEUR AU MANIEMENT DES ARMES.

La Mairie de Nice ayant pris le parti, depuis sa création, d'armer ses fonctionnaires de Police, il a donc été nécessaire d'inclure des moniteurs au maniement des armes dans le pôle formation. Ils sont au nombre de 5 et une secrétaire administrative complète l'équipe.

Ces moniteurs assurent la formation et l'entraînement au tir (armes de poing, tasers, LBD, tonfas, matraques télescopiques et bombes aérosol). Ils gèrent l'armement et les munitions, sans oublier toute la partie des demandes administratives auprès du CNFPT ainsi que de la Préfecture et de la Mairie.

La ville de Nice possède un stand de tir homologué qui permet l'entraînement obligatoire et régulier des policiers municipaux, sans dépendre des locaux de la Police Nationale ou de la Gendarmerie Nationale. Ces locaux ainsi que les MMA sont mis à disposition pour accueillir également les fonctionnaires de police des villes avoisinantes ne possédant pas de stand de tir, afin d'assurer leur formation obligatoire.



# RÉFÉRENTS TERRITOIRES



La ville de Nice est actuellement partagée en 9 territoires. Dans chacun d'eux, la Police Municipale est représentée par 2 policiers : ces 18 « référents territoires » sont supervisés par un chef de service coordinateur des référents. Il est chargé de faire le lien entre les référents des différents secteurs mais également avec « l'observatoire de la sécurité ». Ce dernier rassemble tous les éléments permettant de faire un bilan global de l'ensemble des actions de la Police Municipale niçoise.

Le rôle des référents est primordial et déterminant car il permet une remontée régulière, auprès de la Direction. Une mine d'informations sur toutes les problématiques rencontrées sur le terrain. Les référents pratiquent une police de proximité, fort appréciée, avec les administrés, les commerçants et les Présidents de comité de quartier, lors des prises de contact journalières, au cours de leurs patrouilles pédestres. Mais comme les autres fonctionnaires, ils participent également aux missions générales de la PM et aux services de sécurité des écoles. Des véhicules électriques de type « Renault Zoé » et des scooters sont à leur disposition.

Il est à noter que les référents des secteurs Est et OUEST participent, avec Monsieur le Sous-Préfet et la Police Nationale, aux réunions de la Cellule Opérationnelle ZSP Les Moulins et L'Ariane.



# BRIGADE de Sécurité Routière

La brigade Motos est composée de 2 CDS et de 14 PM. Comme toutes les unités de la Police Municipale de Nice elle effectue des missions de police générale, mais son activité est surtout basée sur les missions suivantes :

- ✓ Interventions de régularisation de la circulation.
- ✓ Répression des infractions au code de la route.
- ✓ Contrôles de vitesse et contrôles sonores.
- ✓ Missions d'assistance aux autres unités de la PM ainsi qu'aux SP et à la PN.
- ✓ Respect des arrêtés municipaux.
- ✓ Escortes et prises en charge (VL d'autorités, SP, convois, manifestations comme le carnaval, prise en charge du bus de l'OGCN lors des rencontres au stade Allianz Riviera).
- ✓ Service sécurité des écoles.

## MATÉRIELS UTILISÉS :

- ✓ Motos Yamaha MT09 Tracer.
- ✓ Cinémomètre.
- ✓ Ethylofest.

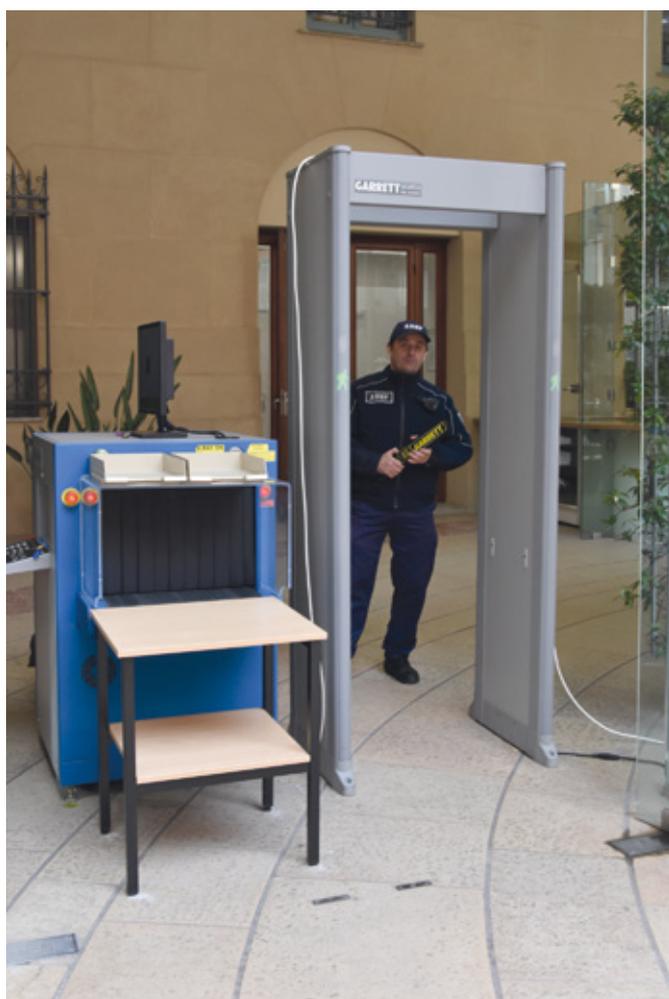




# U NITE S ECURITE M AIRIE

L'unité Sécurité Mairie a été créée en 2012 pour répondre aux exigences d'élever le niveau de sécurité de l'Hôtel de Ville, situé au cœur de la vieille ville, dont la fin de construction date en grande partie de 1750, sur une superficie de 1800 m<sup>2</sup>. Il était impératif de sécuriser les nombreux accès ainsi que le déplacement du personnel et du public reçus dans les différents services.

Composée d'un chef responsable de l'Unité et de 9 fonctionnaires (7 PM et 2 ASVP), le rôle de l'USM est complexe. En effet, les membres de cette unité doivent filtrer les entrées en Mairie à l'accès grilles dans un premier temps. Dans un second temps ils sécurisent la réception des personnes à l'aide d'un scanner à rayons X et d'un portique de détection de métaux. Le personnel de l'équipe a bénéficié d'une formation spécifique à l'utilisation de ce matériel de surveillance lors d'un stage mené par une société de sécurité israélienne. Il est également formé comme opérateur-vidéo. En effet, il existe à la Mairie, un poste d'accès à l'ensemble des caméras de la Ville, qui permet de devenir un CSU déporté lors de différentes manifestations.



Le personnel administratif travaillant en Mairie peut se déplacer en toute indépendance grâce aux badges individuels. Les policiers municipaux accompagnent les visiteurs ayant rendez-vous en dehors de la présence des huissiers, hors horaires d'ouverture du bâtiment communal.

L'unité effectue de nombreux services d'ordre spécifiques à la Mairie pendant les mariages, les conseils municipaux et la réception de nombreuses personnalités. Mais comme les autres unités appartenant à la Police Municipale niçoise, l'USM accomplit de nombreuses missions de police générale et de proximité lors de ses patrouilles pédestres et participe à un service de sécurité école. Tout cela dans un périmètre proche de la Mairie.



# Le Service de Formation.

Le service de formation étant un outil essentiel pour les policiers municipaux, la Police Municipale de Nice s'est donc dotée d'un service efficace et à la hauteur de la tâche. Voici un florilège des missions de ce service.



## FORMATION DES AGENTS DE LA POLICE MUNICIPALE :

### FORMATION INITIALE :

- Gérer les dossiers d'inscription avec le CNFPT
- Accompagner les stagiaires durant les parcours de formation
- Programmer les stages d'application et d'observation (SPO, SPA)
- Etablir les conventions de stages avec les différents partenaires.

### FORMATIONS CONTINUES OBLIGATOIRES :

- Etablir les listes d'agents à programmer
- Communiquer à la DRH le budget prévisionnel
- Définir un calendrier avec le CNFPT
- Gérer les dossiers d'inscription
- Archiver les attestations de stage.

### FORMATIONS CONTINUES INTERNES ET EXTERNES :

- Recenser les besoins de formation
- Etablir un plan de formation
- Créer et maintenir les partenariats (centre de formation de la PN, CNFPT, et la DRH).
- Préparer, animer certains stages de formation à la D.P.M.
- Programmer et gérer les stages de formation en intra.
- Préparer, animer certains stages de formation pour les agents de la Métropole.
- Conception et études de projets de formation.

### FORMATION DES AGENTS DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE.

Formation initiale / Formation continue.

### PRÉPARATION AUX CONCOURS PROFESSIONNELS.

- Diffusion des calendriers
- Recensement des agents et mise en place des programmations
- Transmission des inscriptions à la DRH
- Organisation et animation de stages de préparation au concours de gardien de PM.

### VEILLE JURIDIQUE.

- Assurer une veille juridique
- Informier l'ensemble du personnel des évolutions de la réglementation
- Apporter les réponses aux diverses questions posées par les agents à propos de la réglementation.

### ETUDES JURIDIQUES.

- Participation à la conception d'arrêtés municipaux
- Répondre aux différentes sollicitations de la Direction.

### MISSIONS DIVERSES.

- Accueil des nouvelles recrues
- Gestion des agréments, assermentations et cartes professionnelles
- Présentation de la Direction de la Police Municipale.

### JURYS DE RECRUTEMENT.

Ce service est aussi en lien avec les MMA. Comme vous le constatez, cette sympathique équipe a de quoi s'occuper !

# LAC

## La brigade de lutte contre les atteintes aux cadres de vies

**R**ichard, responsable de l'unité, nous reçoit dans les locaux de la LAC pour nous expliquer comment fonctionne cette brigade, son rôle, ses actions.

La LAC est opérationnelle 24h/24h, car elle est composée de 28 PM, 3 CDS, 15 PM brigade jour et 10 PM brigade nuit.

Les membres de cette unité travaillent pour 50% en police générale et 50% en missions de salubrité, en lien avec la Direction du nettoyage

### MISSIONS DE POLICE GÉNÉRALE.

Toutes interventions sur flagrants délits

Contact permanent avec la station directrice AZUR

Assistance aux équipages PM, PN et SP

Sécurisation des groupes scolaires

Interventions transmises par AZUR.

### MISSIONS LIÉES À LA SALUBRITÉ.



Souillures de toutes natures

Suivi des saisines

Traitement et finalisation des dossiers épaves

Affichage sauvage, tags et graffitis

Contrôle des débroussaillages et des éco-buages

Propreté et conformité des abords de chantier



Fourniture sur l'espace public de nourriture pour animaux

Présentation de déchets et remisage des contenants

Non-respect de l'occupation du domaine public dans toutes ses composantes

Opérations de salubrité axées plus particulièrement sur les lieux où les populations errantes ont pris l'habitude de se réunir en laissant les sites dans un état généralement insalubre

Protection des mineurs se livrant à la mendicité et relevant d'un impératif social

Nuisances sonores

Activités commerciales ou industrielles générant des atteintes à l'environnement.

### MISSIONS DE PRÉVENTION.

Contact avec les différentes directions impactées sur les problèmes de propreté et de salubrité

Prise de contact avec les commerçants et particuliers concernant les rappels à la réglementation en matière de salubrité et d'évacuation des déchets

Contact avec les syndicats de copropriété

Echanges d'information avec les différents services sur les obstacles rencontrés concernant les missions dévolues à l'unité

Transmissions des informations à la direction de la PM

Présence d'un représentant de la brigade aux différents comités de quartier.

La LAC, c'est aussi des missions de verbalisation, les titres de recettes, les missions spéciales, les prises de contact, le secteur collinaire, la sécurisation d'un ou plusieurs sites.



En conclusion, plusieurs challenges dans les domaines de la propreté et de la salubrité sont à relever dont quelques-uns contribueraient, à faire diminuer les sentiments d'insécurité. Une forte répression est demandée dans le domaine des S.D.S et des dépôts sauvages. La LAC peut réfléchir, par le biais de la communication, à une sensibilisation des administrés. Un dialogue permanent, une éducation à mettre en place pour un meilleur cadre de vie sont les objectifs à atteindre.

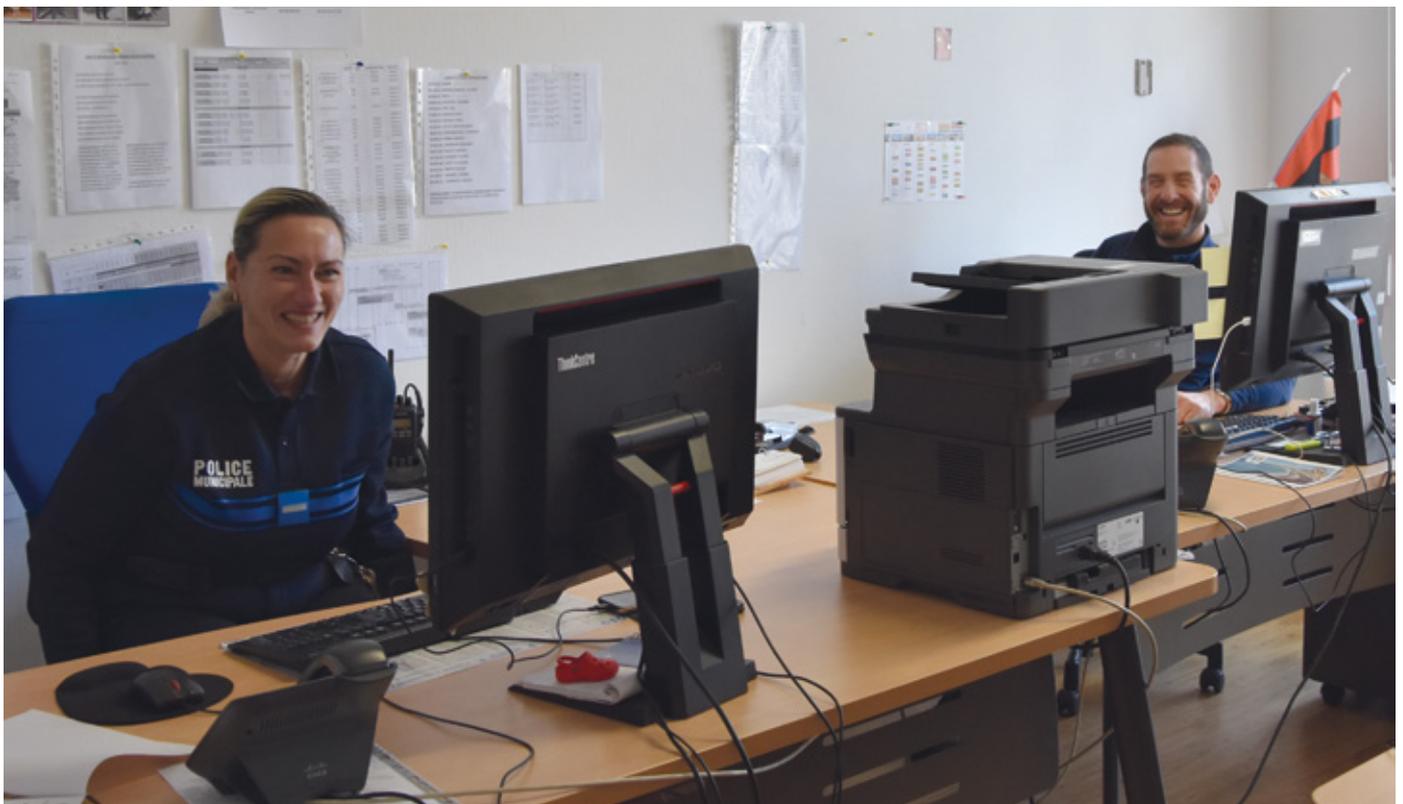
# UMPR Unité Mobile de Projection Rapide

Il était nécessaire pour la PM de disposer d'une unité permettant des interventions rapides et ciblées dans tous les quartiers de la commune, dans le but d'apporter une efficacité aux demandes des requérants.

Cette unité motorisée, est composée de 3 CDS et de 29 agents équipés de scooters 125 cc. L'UMPR a été créée dans ce but de réactivité et de rayonnement général.

Elle intervient sur tous les types de missions, que ce soit de police générale, de sécurisation des écoles, ou de régulation du flux de circulation ou encore l'assistance aux autres équipages, ainsi que les missions données par la station émettrice AZUR. La mobilité apportée par ce temps de réponse rapide est un avantage indéniable au traitement des interventions.

En patrouillant dans tous les quartiers de la ville, l'unité apporte une visibilité pour les usagers qui permet de lutter contre le sentiment d'insécurité. La diversité des tâches accomplies permet également de réaliser une police de proximité et d'entretenir un contact avec les habitants et une remontée d'informations.



# COOPÉRATION

## entre la Police de Nice et la NYPD



En 2018, la ville de New York a signé la Déclaration de NICE. Monsieur Rudy Salles, adjoint au tourisme et aux relations internationales, a effectué un déplacement dans « la grande pomme » pour renforcer les liens en matière de sécurité entre nos deux villes. Il est revenu avec un projet de coopération avec la New York Police Département.

La ville de Nice, comme celle de New York, a été touchée très lourdement par les attentats terroristes. L'échange d'informations et de techniques concernant la problématique de sécurisation lors des grands événements est donc d'importance vitale pour ce partenariat.

A ce titre, une délégation du NYPD était en visite à Nice lors du carnaval 2018, avec à sa tête le directeur de la NYPD, Monsieur Terrence Monahan. Elle a ainsi pu découvrir l'expertise de la ville de Nice sur les aménage-

ments sécuritaires mis en place par la ville, que ce soit pour sécuriser la Promenade des Anglais ou les nombreuses manifestations qui peuvent avoir lieu sur la commune, comme au stade Allianz Riviera.

*Un partenariat a donc été instauré pour l'amélioration de la sécurisation des espaces publics et des grands événements.*

## DÉCLARATION DE NICE

Il s'agit d'associer les élus locaux à la lutte contre le terrorisme.

Un texte, en 17 points, exprime la volonté des maires de lutter contre le terrorisme, sous l'égide de l'Europe qui les épaulé financièrement. Les maires s'engagent alors à sécuriser les espaces publics urbains, et à mener une politique préventive, grâce à une expérience mutuelle.

La déclaration de Nice a été signée par 62 Maires de 19 pays, d'Europe et de la Méditerranée.



# COOPÉRATION décentralisée DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

## DES POLICIERS LIBANAIS ET TUNISIENS FORMÉS PAR LA POLICE MUNICIPALE DE NICE.



**D**ans le cadre du réseau Euromed, la Police Municipale de Nice fournit son assistance et son expertise à des villes libanaises et également tunisiennes. Des formateurs issus de la PM de Nice, transmettent à leurs homologues un enseignement technique, grâce à un programme financé par le Ministère Français de l'Europe et des Affaires Etrangères.

L'objectif est de structurer leur police municipale dans des pays où les « municipaux » ne sont pas visiblement identifiables à leurs tenues d'uniforme. Ces missions de formation sont échelonnées sur des périodes de 7 jours au Liban, en Tunisie et à Nice.

L'enseignement porte sur la coordination avec les autres forces de sécurité, les conventions de coordination, la sécurité, les attaques au cadre de vie, l'hygiène, l'occupation du domaine public, la police des foires et marchés et d'autres domaines d'intervention.



Jusqu'à présent, 4 missions ont été menées au Liban et 2 rencontres ont eu lieu avec leurs homologues à Nice. Les fonctionnaires niçois se sont déplacés 3 fois en Tunisie. Les PM tunisiens se sont rendus, à leur tour, 2 fois à Nice. Ces actions rencontrent un accueil très apprécié et les administrations formées sont demandeuses. D'autres formations seront effectuées au cours de l'année 2019.

Cette expérimentation de coopération décentralisée participe au rayonnement de la Police Municipale niçoise et, de fait, à toute notre profession. En effet, il existe encore (hélas) des détracteurs qui pensent que les policiers municipaux ne sont pas suffisamment formés, aussi bien d'un point de vue technique que sur l'armement. Cet article permet non seulement de prouver que les policiers municipaux sont parfaitement formés, mais que leur expertise et leurs connaissances permettent d'exporter leur savoir et leurs compétences dans d'autres pays et de devenir, ainsi, une référence dans ce domaine.

Le 4 décembre 2017, 10 collectivités territoriales ont été retenues par le comité de sélection du programme PACT3 pour recevoir la labellisation « Expertise Territoriale Internationale ». Seule, la ville de Nice a été labellisée en sécurité.



Depuis 2011, la DAECT a mis en place ce programme novateur qui permet aux collectivités territoriales de mobiliser leur expertise pour le développement des partenariats de coopérations décentralisées. Il soutient les autorités locales françaises qui n'ont pas encore de programme de coopération décentralisée dans un pays-cible et qui souhaiteraient en développer un comme destination de PACT3, y compris les pays de l'UE. Le programme prévoit la labellisation des collectivités territoriales pour des compétences ou des savoir-faire spécifiques qu'elles souhaitent voir reconnaître.

Ce programme prévoit également la labellisation PACT3 des institutions publiques ou privées, qui auront démontré leur capacité à assister techniquement les collectivités territoriales françaises dans la mise en œuvre de projet de coopération décentralisée. Le label PACT3 permettra la prise en charge des missions exploratoires dans les collectivités étrangères potentiellement partenaires.



## EXEMPLE DU DOSSIER DÉPOSÉ PAR LA VILLE DE NICE POUR SOLLICITER LA LABELLISATION PACT3.

### 1 / Description des compétences ou des savoir-faire de la collectivité territoriale.

La ville de Nice possède la plus importante Police Municipale de France et, sans nul doute, l'une des plus anciennes. Depuis 2008, les effectifs et les matériels ont été considérablement augmentés. Avec plus de 700 personnels déployés sur la voie publique (PM / ASVP) et au centre de commandement, les conditions d'emplois et les formations internes ont été adaptées et améliorées.

La Police Municipale de Nice est en capacité d'agir dans tous les domaines de son cadre d'emploi : tranquillité, salubrité, sécurité, occupation du domaine public, environnement. Elle déploie des unités pédestres, équestres, maritimes, cynophiles, de sécurité des transports urbains, de sécurité routière, véhiculées (segway, vtt, motorisées etc...).

Une équipe dédiée permet d'accompagner les personnels dans les cycles de formations en interne : intervention professionnelle, maniement des armes, législation, qualité des écrits de service etc...

Des actions de prévention en milieu scolaire sont également menées et une structure d'accueil pour les victimes est directement dépendante de la DGA Sécurité.

Des formations dans le domaine de la radicalisation, du danger terroriste mais également des modalités de remontée de l'information sont également dispensées en interne. Un grand nombre de personnels de la Police Municipale de Nice sont des intervenants reconnus et réguliers du Centre National de la Fonction Publique Territoriale.

Enfin, la Ville de Nice, la Police Municipale et la Direction des systèmes d'information possèdent une réelle expertise dans le déploiement de nouvelles technologies, mais également une capacité à développer et à expérimenter dans ce domaine et dans celui de la vidéo-protection. Ses services sont également impliqués dans l'aménagement urbain dans un cadre sécuritaire.

### 2/ Les résultats attendus de l'expertise.

La labellisation du niveau d'expertise de la ville de Nice dans le domaine de la sécurité



serait, avant tout une reconnaissance des efforts qui ont été déployés depuis 2008 pour améliorer la professionnalisation de la Police Municipale et de ses personnels. Elle serait également le continuum des actions de coopération qui sont menées sur cette thématique depuis plusieurs années et notamment avec les villes jumelles du bassin méditerranéen.

Elle pourrait permettre d'envoyer des signaux positifs aux nombreuses communautés étrangères présentes à Nice et contribuer à améliorer le « vivre ensemble » et à positionner la municipalité comme fer de lance de l'ouverture vers l'espace méditerranéen dans un contexte international tendu.

Cette labellisation est également en mesure de faire reconnaître le savoir-faire de certaines entreprises et start-up régionales dont l'activité est centrée sur la sécurité dans tous ses aspects.

### 3/ Expériences existantes de coopération dans ce domaine.

Des actions de coopération dans le domaine de la sécurité ont été, ou sont, en cours avec :

- La ville de Sousse (Tunisie) pour la mise en place d'une police environnementale (organisation, formation des personnels).

- La ville de Turin (Italie) pour la mise en œuvre d'une collaboration à travers la rédaction d'une convention de partenariat.

- Plusieurs municipalités du Liban à travers une mission d'évaluation de la situation sur place et l'aide à la formation de policiers municipaux dans un contexte particulier (afflux de réfugiés Syriens).

- La ville de Nice est membre du réseau Efus et son expertise est sollicitée régulièrement lors de colloques européens (Sécurité-tourisme à Xabia Espagne, conférence de Barcelone etc...).

- La ville de Nice préside également le réseau Euromed.

**Amis policiers municipaux,  
comme le prouve cet article,  
nous pouvons être fiers de notre  
profession car, peu à peu, nous n'avons  
plus grand-chose à envier  
aux autres forces de sécurité...  
Si ce n'est notre volet social  
et quelques aménagements  
réglementaires.**



# Roger BRIEU

## PORTRAIT



Il est important de mettre en avant les policiers municipaux qui, par leurs actes, permettent d'apporter un éclairage particulier et représentatif de notre profession. En octobre 2018, une promotion de policiers municipaux de Poitiers a souhaité prendre pour la première fois en France, le nom d'un policier municipal toujours en activité et ayant accompli des faits remarquables durant son service pour la collectivité.

Que pourrait-on dire du BCP Roger Brieu, si ce n'est qu'il devient un exemple pour l'ensemble des policiers municipaux et que retracer sa carrière sommairement, comme c'est le cas dans cet article, est difficile. Difficile car cet homme a vécu plusieurs vies, et vous les présenter dans le détail prendrait trop de temps.

en aide, avec ses collègues, aux victimes. Ils ont permis de sortir des personnes bloquées sous le véhicule du terroriste, d'assurer les premiers soins en pratiquant des massages cardiaques, d'improviser des brancards avec des barrières, de porter assistance à de nombreuses victimes. Et fait exceptionnel, grâce à son expérience de zone de guerre, il a permis l'atterrissage sans balisage des hélicoptères sur la Promenade des Anglais.

Nous allons aller à l'essentiel car avant sa

Après accord de l'autorité municipale et de la direction de la PM, Roger Brieu a accepté de se rendre à Poitiers et de devenir le parrain de cette promotion. Cela s'est déroulé le 11 février 2019 dans les locaux du CNFPT de Poitiers, où les 20 stagiaires ont été nommés policiers municipaux lors de cette cérémonie, durant laquelle Roger Brieu a été mis à l'honneur ainsi que la ville de Nice et sa Police Municipale.



**LA PM DE NICE PEUT ÊTRE FIÈRE DE COMPTER DANS SES RANGS UN ÉLÉMENT DE CETTE VALEUR.**

**Le SNPM salue la belle initiative de cette promotion et espère que, partout en France, les promotions à venir prendront cela en exemple pour mettre régulièrement à l'honneur des policiers municipaux.**

Le SNPM félicite notre collègue Roger Brieu pour cette distinction et pour ses actions au sein de la Police Municipale niçoise.

vie de policier municipal, Roger a fait partie de l'armée française où il s'est également illustré avec honneur. Il a été commando-parachutiste dans les forces spéciales, et l'on peut saluer un des militaires les plus décorés de l'armée française. (Pour mémoire : Légion d'Honneur, Médaille Militaire, Croix de la Valeur Militaire avec 7 citations, Médaille de la Sécurité Intérieure).

Après avoir commencé sa carrière en Police Municipale à Orléans, il est arrivé en Août 2015 à la PM de Nice où il a intégré la brigade de nuit. Lors du tragique attentat du 14 juillet 2016, il s'est illustré en mettant à profit son expérience et sa formation pour venir

**MERCI ROGER**  
POUR TOUTES TES  
**ACTIONS MÉRITANTES**  
ET CERTAINEMENT  
CELLES À VENIR.

# N'oublions jamais

Comment ne pas évoquer cet ignoble et lâche attentat, cette tragique soirée du 14 juillet 2016 qui est gravée, dans l'esprit des niçois. Il a marqué à jamais nos souvenirs et pour nous, policiers municipaux, il y aura toujours un avant et un après !

Le lundi 25 juillet 2016, les policiers niçois ont rendu hommage aux victimes. Nous tenions, encore une fois, à honorer, dans cette revue, tous ceux qui furent victimes de la barbarie.

Le temps s'écoule. Rien ne s'efface. On se souvient et surtout... Restons vigilants !





# TRIBUNE



**U**n récent appel téléphonique, m'a permis de constater un décalage énorme entre nos adhérents et les délégués, un manque de communication et une vision manichéenne de cette perception.

En effet, pour certains adhérents, nous devrions communiquer davantage ; nous devrions répondre plus rapidement aux demandes ; nous ne sommes pas suffisamment présents sur tel site, pas assez incisifs avec les gouvernements passés et présents ; nous mettons trop de temps à traiter les dossiers. Bref, pas mal de reproches alors que nous faisons feu de tout bois. Et nous sommes partout où nous devons être.

Pour rappel, les membres du bureau national, du conseil national, les délégués sont tous des policiers municipaux en activité. Tout le travail syndical est effectué sur du temps de repos, de congés payés, RTT ou autres. Bien sûr, nous avons 20 jours par an de décharge syndicale, mais il arrive (souvent) que l'actualité ou l'impériosité du problème à régler ne nous permettent pas de poser ces jours car nous devons respecter le temps légal de dépôt 5 jours avant de pouvoir en bénéficier. Nous finissons l'année bien souvent sans avoir pris la moitié de ces jours.

*Combien de fois, avons-nous dû prendre des CA ou des RTT en dernière minute pour défendre nos collègues ?*

*Combien de repas du soir en famille troublés par des appels téléphoniques auxquels nous répondons ?*

*Combien de WE passés à travailler pour l'avancement des demandes des policiers municipaux ?*

Tout ceci au détriment de nos vies familiales et de nos loisirs. Nous tenons compte de vos remarques mais..... je souhaiterais également que l'on comprenne qu'un syndicat n'est pas un cabinet d'avocats avec un personnel disponible pour traiter tel ou tel dossier à la minute. Nous, au SNPM, nous le faisons avec cœur et soucis de bien faire, mais avec nos moyens. Et nous avons des résultats positifs sur pratiquement tous nos engagements. Je comprends que pour le mis en cause, l'adhérent qui a un problème à résoudre, le temps puisse paraître toujours trop long. Malgré le délai nous sommes là pour vous accompagner.

## SOYEZ TOLÉRANTS !

Etre délégué est un sacerdoce qui demande disponibilité et abnégation. Il est donc évident, que lorsque nous nous sommes engagés sur cette voie, nous connaissons la difficulté de cette gestion et le fait qu'il fallait être disponible. Nous le faisons pour l'attachement que nous avons envers notre profession et le devoir moral de défendre nos adhérents et même certains qui ne le sont pas.

## LE DÉLÉGUÉ SYNDICAL EST CELUI QUI PREND SOIN DES AUTRES !

Oui, au SNPM, nous sommes tous en activité. Ne prenez pas cela pour une faiblesse qui ralentit toute action par manque de disponibilité immédiate. Non ceci est notre force car, comme vous, nous sommes confrontés aux mêmes problématiques. Qui d'autre qu'un Policier Municipal est à même de comprendre le vécu et le besoin de notre profession. Et tous, nous savons nous rendre disponibles pour mieux vous servir.

## D'AILLEURS, C'EST BIEN LA DEVISE DES POLICIERS MUNICIPAUX...

## SERVIR.

Yves BERGERAT.



# Un manque d'engagement

**E**n tant que fonctionnaires de police, nous pouvons nous poser beaucoup de questions sur notre profession : sur notre formation, sur notre vision du travail, sur notre avenir, nos espoirs en un statut social. Pourtant, ce qui me paraît désespérant, c'est le manque d'investissement personnel des agents. Avec le temps et les différentes générations d'agents qui se succèdent, un triste constat s'impose : les policiers municipaux ne s'impliquent pas dans la démarche de mobilisation pour améliorer leur statut social.

Bien sur ce sujet revient régulièrement dans les discussions entre collègues :

- « Pourquoi rien ne bouge ? »
- « Il faudrait faire cela... »
- « Les syndicats ne font pas le travail »

Et ensuite... plus rien.

Des phrases toutes faites pour expliquer ce manque de considération à notre égard mais qui débouchent rarement sur une implication précise et réelle.

Combien d'agents se sont « réveillés » à quelques mois de la retraite en constatant la pauvreté de nos allocations ? Mais ces prises de conscience tardives ne sont pas un gage d'aide pour les syndicats. Elles ne sont que le constat amer d'une profession qui désire un meilleur social, mais qui ne fait aucun effort pour l'obtenir. En espérant que d'autres s'investissent pour cela à leur place.

## POURTANT DES MOYENS EXISTENT !

Nous sommes conscients que tous les policiers municipaux ne seront jamais des délégués syndicaux. Mais chacun d'entre vous peut aider. Il suffit de s'inscrire dans une démarche positive et combattante en prenant la décision de devenir membre d'un syndicat.

Je dis bien " d'un syndicat " ! Pas forcément le nôtre. Mais cette démarche permet d'aider ceux qui prennent un enga-

gement effectif pour la profession. La représentation d'un nombre plus important d'agents donne plus de légitimité au syndicat et une reconnaissance supérieure lors des différentes rencontres avec le gouvernement.

J'envie parfois d'autres professions, d'autres fonctionnaires, d'autres administrations, lorsque je constate leur solidarité et leur implication : tout ce qui manque à notre profession !

Nous sommes nos meilleurs ennemis !

Les jeunes recrues pensent qu'ils n'ont pas à se soucier de la retraite. C'est tellement loin... 30 ou 40 ans. Et pourtant le temps passe si vite.

Les anciens policiers municipaux sont, eux, pour la plupart, désabusés pour tenter de s'engager.

Et voilà comment un policier municipal peut passer à côté de rendez-vous majeurs avec son histoire. Lorsque les membres d'une profession sont unis, solidaires et motivés, les combats pour améliorer une situation statutaire ou sociale sont, de fait, plus faciles et plus à même d'aboutir car ils représentent un nombre important d'individus auprès des élus.

**Alors, Amis PM, investissez-vous ! Faites un pas en direction de votre avenir.**

## REJOIGNEZ-NOUS !

Yves Bergerat.

# SYNDICALISME

## POUR QUOI FAIRE

Perdus au milieu du tourbillon médiatique qui nous entoure depuis bien longtemps déjà, nombreux sont les travailleurs qui ne savent pas à quoi peut bien servir un syndicat ... A ce que disent les gazettes qui se veulent généralement bien informées, il semble même que leur existence ne soulève pas l'enthousiasme des foules ...

Mais force est de constater que, dans notre pays, ceux qui n'aiment pas les syndicats ni les syndicalistes profitent tout de même sans aucun scrupule des avancées obtenues par ceux dont ils dénigrent l'action à longueur de temps ...

Il est vrai que notre pays aux mains des industriels et des banquiers n'a jamais vraiment voulu reconnaître le fait syndical pour les salariés. Il n'en est pas de même pour le syndicalisme patronal qui, lui, a toujours eu le vent en poupe. Il est en effet surprenant de constater qu'à la révolution, malgré la loi Le Chapelier de 1791 interdisant toute forme de regroupement, la nature a facilement toléré la mise en place de nouvelles associations patronales. C'est dès 1794 que des entrepreneurs reconstituent discrètement des associations puis réinstallent officiellement les chambres de commerce en 1800.

Enfin Waldeck Rousseau fait voter le 21 mars 1884 la loi relative à la création des syndicats professionnels. Abrogeant de fait la loi de 1791, ce texte reconnaît l'existence de la représentation des travailleurs et de tous les groupements professionnels.

Répondant à un réel besoin d'approfondissement démocratique, cette loi reste encore aujourd'hui comme le départ des avancées sociales en France. Mais cela ne se fera pas sans peine.

La peur que toute forme de regroupement salarial peut susciter au sein d'un patronat toujours aussi prompt à vouloir tout diriger et tout régenter sous le prétexte que le payeur doit être seul maître à bord entravera et ralentira pour longtemps l'action syndicale dans notre pays.

Après bien des luttes et des sacrifices, nous sommes tout de même arrivés, tant bien que mal, à mettre en place une représentation permanente de ceux qui font tourner les entreprises au jour le jour. Le patronat y a certes son rôle, mais un patronat sans salariés peut-il à lui tout seul faire avancer la machine ? Il est vrai qu'un de nos chefs d'entreprise rêvait il n'y a pas si longtemps à haute voix d'entreprise sans salarié ! Le phantasme de tout patron peut être ...

Comme dans toute société évoluée, nous avons toujours pensé que chacun doit être représenté et, si besoin, défendu.

Sans cela il n'y aurait plus de consensus possible entre les citoyens, et nous glisserions rapidement d'un régime qui se veut démocratique



par Alain CLAVEL-MORROT, Vice-Président

vers une oligarchie pure et dure qui sans en avoir les atours n'en a pas moins déjà le mode de fonctionnement. Cela nous amènerait inéluctablement à terme vers un régime totalitaire ...

Il nous revient donc comme mission de rappeler, encore et toujours, le rôle pris par les syndicalistes dans le fonctionnement des institutions.

Il faut bien comprendre que la société ne peut pas fonctionner correctement sans un équilibre fort entre toutes les parties qui la composent.

Le patronat et l'Etat n'ont pas le monopole des décisions à prendre dans bien des domaines et il nous faut rappeler sans cesse que chaque citoyen doit être reconnu, respecté et défendu éventuellement si le rapport de force qui peut se mettre en place n'est plus dans les normes républicaines. Le respect de l'individu doit toujours primer dans nos pensées.

Notre syndicalisme est d'abord, de ce fait, un rempart de la foi en l'homme qui n'est pas en l'espèce seulement un potentiel de chiffres d'affaires mais la seule réelle valeur ajoutée des entreprises. Le syndicalisme croit en l'homme et croit de ce fait en l'économie réelle contre la société de l'argent qui sans foi ni loi risque un jour de tout submerger.

La première de nos responsabilités syndicales consiste à affirmer la suprématie de la volonté sur les contraintes imposées par le système, c'est-à-dire revendiquer le droit à une utopie responsable.

Nous réclamons que l'entreprise conjugue profitabilité et responsabilité sociale car nous pensons fermement que la recherche du profit ne peut pas être le seul moteur d'une société.

La clé de notre unité réside dans l'adhésion à des valeurs que nous partageons tous, à tous les niveaux syndicaux. Notre syndicalisme agit par addition des forces et des compétences et notre unité résulte de la continuité de notre action dans le temps, donc de sa cohérence.

Tout cela ne plaît pas à tout le monde. Le syndicalisme vit très certainement aujourd'hui un moment de sa vie qui ne peut pas rester en l'état. Trop de coup de butoirs, trop d'attaques franches ou, pire, dissimulées derrière un paravent de bonnes intentions envers les travailleurs nous font évoquer le pire pour les années à venir.

Ces agressions permanentes sont autant de bassesses lancées contre le paritarisme qui avait si bien géré le monde du travail dans le respect de l'équité indispensable au bon fonctionnement de toute société digne de ce nom. Mais nous sommes à nouveau en face d'un monde restreint qui ne veut que le profit pour lui-même sans répartition équitable des gains et revenus. Le pacte républicain est violé chaque jour un peu plus.

Ces assauts contre le monde laborieux sont autant d'attaques contre l'idée que nous nous faisons de la république qui se veut libre, égale et fraternelle ...

Le syndicalisme réagit contre cet état de fait et n'admet pas les faux discours et les grandes envolées lyriques de nos patrons, banquiers et autres donneurs de leçons.

Je crois le temps venu pour un syndicalisme d'encadrement plus actif, plus réactif, encore plus près de l'homme et plus en opposition aux thèses fumeuses que nos mentors n'ont cessé de nous distiller par le biais d'une communication de manipulation et de mensonges habillés dissimulés sous un verbiage étudié et créé dans le seul but de nous faire perdre notre identité et l'espoir de créer un jour enfin un réel contre-pouvoir en face du diktat politico-financier qui veut tout diriger, tout régenter.

Ces dirigeants ont-ils la science infuse et le savoir ancré entre leurs neurones. Cette poignée d'individus croit détenir la vérité. Elle détient SA vérité. Ce n'est pas la nôtre. Ce n'est pas celle du peuple, ce n'est pas celle des hommes et de femmes qui font l'humanité.

La vérité de nos dirigeants se veut élitiste. Ils ne souhaitent pas partager leurs affirmations et leurs certitudes. C'est leur erreur.

L'humanité est un Tout. La France, après le siècle des lumières, a mis à jour le merveilleux principe de ce « Tout » en osmose avec la nature des choses où chacun doit être connu et reconnu. Les hommes ne naissent-ils pas libres et égaux en droit ?

Certains ne se satisfont pas des règles simples de la République. Ils les interprètent à leur façon, les manipulent... Ils commandent, ils dirigent avec hauteur et même quelquefois avec condescendance regardant du haut de leur tour d'ivoire le petit peuple laborieux qui les fait vivre (assez bien d'ailleurs) Mais bien entendu pas question de partage équitable ... Ce serait trop demander ...

Notre syndicalisme lutte donc sans cesse pour l'équité et pour le respect d'une justice naturelle préservant l'éthique dans le monde du travail. Mais notre action, mal présentée intentionnellement par les médias de toutes sortes, reste de ce fait méconnue, et pire encore dénaturée par l'action d'un patronat pour qui l'individu ne doit que très peu élever la voix dans l'entreprise si ce n'est pour demander quels sont les ordres à exécuter !

A toutes les époques de notre histoire, nous aurons de ce fait en face de nous un patronat se posant comme acteur essentiel de notre existence dans un pays qui n'a jamais voulu réellement la constitution d'un syndicalisme unifié et puissant seul marqueur d'une vraie démocratie dans le monde du travail.

Avec l'aide quasiment inconditionnelle de nos dirigeants politiques, le lobbying patronal a pu de tous temps imposer sa conception des rapports sociaux dans l'entreprise aux dépens des revendications et autres demandes légitimes des travailleurs.

Notre syndicalisme lutte avec de sérieux résultats contre les déséquilibres provoqués par une telle attitude. Mais chut, cela ne doit pas se savoir. Dire du bien des syndicalistes et de leurs actions est mal vu ...

Depuis plus de cinquante ans la liste est longue des acquis dont l'obtention n'est due qu'à la ténacité, à la disponibilité et à l'abnégation de nos représentants. Les chambres patronales ne leur ont pourtant pas fait de cadeaux !

Le Conseil Supérieur de la Résistance avait lancé après guerre un vaste chantier social voulant ainsi créer un équilibre stable et pérenne au sein du monde du travail entre tous les protagonistes de la production de richesse.

Les accords de Grenelle de 1968 ont, dans la douleur il est vrai, lancé le débat au sein des entreprises.

Les lois Auroux de 1982, quant à elles, ont modifié profondément le droit du travail notamment en matière de lutte pour la santé et la sécurité en entreprise.

C'en était trop ! Le patronat ne pouvait plus subir une telle dictature. Il n'a donc eu de cesse de mettre en place tout un arsenal afin de faire tomber les pans de ce pacte républicain qui lui semblait insoutenable.

Avec l'aide quasi inconditionnelle de nos gouvernants nous arrivons, de ce fait, au détricotage minutieux et méthodiques du bien-être pour les travailleurs qui ne doit exister que pour les dirigeants, les actionnaires, les banquiers, la plèbe étant là uniquement pour les sales besognes sans reconnaissances particulières ni avantages représentant la juste rétribution des efforts accomplis.

Ainsi, nous voyons aujourd'hui toute une panoplie d'« avantages sociaux » disparaître au profit d'un capitalisme libéré, sauvage et quelque fois même démoniaque. La représentation des salariés est rognée, la possibilité d'ester en justice est sérieusement entravée au regard des droits des salariés, les droits des demandeurs d'emploi sont rognés.

La retraite est une fois encore mise à mal.

La représentativité des syndicats de salariés est toujours en suspens alors que la mise en place d'un vrai calcul de la représentativité des syndicats patronaux, elle, n'est toujours pas lancée.

Le traitement de l'égalité professionnelle entre hommes et femmes n'est toujours pas réellement mis en place malgré les déclarations de nos dirigeants.

Après avoir quasiment fait supprimer l'existence des CHSCT (trop de mal être repéré dans les entreprises peut être ...) et après avoir pratiquement fait mourir la médecine du travail, le patronat peut s'enor-

gueillir d'avoir mis nos dirigeants au pas. Cet état de fait crée un climat délétère et malsain qui ne peut que nous conduire à une nouvelle lutte des classes. Lutte que la CFE-CGC a toujours voulu éviter avec des propositions prenant toujours en compte l'intérêt de toutes les parties dans leur environnement.

Notre regretté Président départemental Léonce Trumpf ne disait-il pas qu'il fallait toujours, sans cesse et sans faiblesse rechercher le juste?

Notre syndicalisme s'est toujours dressé contre les excès de tout bord. Nos militants savent ce qu'ils ont à faire. Leur unique combat est de chercher le Jour ... une certaine lumière peut-être ? Tout ceci dans notre monde si dur, si complexe. Ils sont disponibles, compétents, tolérants. Ils savent l'ampleur de leur tâche, de leur mission. A l'écoute permanente des salariés de l'encadrement ils font avancer chaque jour un peu plus les valeurs fondatrices de la CFE-CGC. Ils savent ce qu'ils font, pour quoi ils le font.

Paraphrasant la chanson de la résistance je dirai « qu'ici chacun sait ce qu'il veut ce qu'il fait quand il passe ». C'est l'honneur de notre syndicalisme que de faire en sorte que l'individu soit à sa place dans l'entreprise et dans la société. A sa place et non à celle des serfs taillables et corvéables à merci.

Par ailleurs, on nous abreuve aujourd'hui de nouvelles réformes, de nouvelles directives. Toutes prises sans réelle consultation. Cela nous montre si besoin était combien le combat à venir va être dure, âpre et sans merci.

Réformer pour réformer n'a pas de sens autre que politique ... Les discours savamment préparés et tournés de façon partielle ne nous font pas voir l'avenir en rose. Nous ne croyons pas ceux qui déclarent vouloir faire notre bonheur avec des méthodes autoritaires qui ne peuvent que dresser les travailleurs contre un pouvoir quasi absolu alors que le partenariat et le paritarisme avaient fait la preuve d'une réelle responsabilité avec la maturité indispensable qui convient en période de difficultés comme la nôtre actuellement.

Il y a bien longtemps déjà que Marc Aurele nous disait qu'il ne faut pas croire aux faiseurs de miracles, aux magiciens qui prétendent éloigner les démons avec leurs incantations ...

Alors que notre pays craque de toutes parts sur le plan social, il est temps de montrer notre capacité à mettre en œuvre une vraie politique de l'emploi durable dans le respect de notre mode vie et de nos aspirations légitimes.

Nous ne croyons pas les oracles patronaux qui veulent nous imposer leur vision future des choses. Nous nous syndiquerons donc en nombre pour lutter à armes égales contre les abus de toutes sortes. Nous nous formerons. Nous lutterons encore et toujours contre les déséquilibres provoqués par une poignée de capitaines de la finance pour qui seule compte la distribution des dividendes.

Alors: syndicalisme pourquoi faire? Pour faire tout cela afin de vivre libre, heureux de son travail, chacun étant reconnu à sa juste valeur.



# PERMANENCE JURIDIQUE

***Vous avez besoin d'un avis juridique pour un litige  
ou un problème individuel lié à votre vie professionnelle ?***

Un avocat assure une permanence gratuite destinée  
À TOUS LES ADHÉRENTS DES ALPESMARTIMES  
une demi-journée par mois dans les locaux de l'Union Départementale.

**Prendre contact par mail à [ud06@cfecgc.fr](mailto:ud06@cfecgc.fr)**



Depuis le début de l'année, le SNPM a engagé une quarantaine d'actions concernant la défense de fonctionnaires. Comme il s'agit de cas particuliers avec une obligation de confidentialité, nous ne pouvons nommer les communes et donc encore moins les PM défendus. Cependant, toutes ces actions concernent des accompagnements : pour des retraits d'agrément, des menaces de blâmes, de mise à pieds, des refus de titularisation et des problèmes liés à une utilisation des fonctionnaires en dehors des prérogatives de notre profession.



Nous pouvons être fiers des interventions du SNPM car dans la majorité des cas, les actions menées ont permis une réussite profitable pour les PM concernés.



# SYNDICAT NATIONAL DES POLICIERS MUNICIPAUX



Nice le 22/12/2018

## LETTRE OUVERTE À L'ATTENTION DE MONSIEUR CHRISTOPHE CASTANER MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Monsieur le Ministre,

Le SNPM s'adresse à vous pour la première fois afin de vous faire part des revendications formulées aux différents ministres qui vous ont précédé et qui, à ce jour, sont restées sans réponses.

Le SNPM ne désire pas ajouter un conflit social supplémentaire à tous ceux déjà existants, ce jour, dans notre pays, mais nous vous demandons, au nom de l'équité et de la justice sociale, de prendre en compte les légitimes revendications d'une profession qui a un besoin impérieux de reconnaissance.

Depuis plus de vingt ans, notre syndicat réclame que notre statut social soit enfin digne du travail accompli par les policiers municipaux.

Pour ne prendre qu'un exemple, le SNPM souhaite que les primes des policiers municipaux soient intégrées dans le calcul de la retraite au même titre que celles de la police nationale, de la gendarmerie nationale, des douanes, des sapeurs-pompiers et de l'administration pénitentiaire. A ce titre ne pas prendre en compte cette demande est discriminatoire.

Pourquoi la troisième force de sécurité de notre pays n'est-elle pas traitée de façon semblable aux autres forces de sécurité ?

Comme vos prédécesseurs, vous pouvez objecter que nous appartenons à la fonction publique territoriale et qu'à ce titre, vous ne pouvez-vous opposer à la libre administration des communes. Vous pouvez également énoncer que c'est à l'AMF d'arbitrer cette requête. Au cours de ces deux dernières décennies ces réponses nous ont déjà été adressées : ce n'est qu'une façon masquée de se défaire d'une situation embarrassante.

Pourtant lorsque l'Etat le désire, il n'hésite pas à agir sans concertation avec les maires. Ce fut le cas pour notre loi de 1999 (loi Chevènement) qui régit notre profession, il en a été de même pour le décret fixant les règles de nos tenues d'uniforme. Et c'est également le cas dans bien d'autres domaines.....

La Police Municipale s'est professionnalisée, s'est formée. Elle est présente 24H/24h sur notre territoire. Nous sommes les primo-intervenants et la véritable police de proximité. Nous sommes devenus indissociables de la sécurité de ce pays et une composante incontournable des forces de sécurité.

Personne aujourd'hui ne peut nier ce fait. Qui voit-on sur les images des différents reportages sur les chaînes d'information ?.....

Des équipages et des véhicules de la police municipale. Certes nous ne sommes que 25000, mais présents sur l'ensemble du territoire.

Les récents événements, comme l'attentat de Strasbourg le démontrent : Les équipages de policiers municipaux sécurisant le périmètre des quartiers impliqués, des équipages de policiers municipaux en moto prenant contact avec les commerçants pour la mise en sécurité des personnes. Et pourtant, lors des éloges faites aux forces de sécurité impliquée dans cette crise, il nous semble que le Président de la République et vous-même n'avez, à aucun moment mentionné la police municipale.

Monsieur le Ministre, le SNPM vous demande d'honorer notre profession en acceptant de vous impliquer dans les demandes des policiers municipaux :

La prise en compte des primes dans le calcul de la retraite.

L'augmentation de la prime d'indemnité spéciale de fonction,

La révision des grilles indiciaires.

L'intégration des catégories C en B, et catégories B en A.

Le retour aux grades intermédiaires.

De revoir l'appellation des grades des trois catégories.

Le classement en catégorie active de toute la filière police municipale.

L'obligation pour les maires d'armer (armes létales) l'ensemble des policiers municipaux de France afin que ces derniers puissent tous bénéficier de la sécurité pour eux-mêmes et celle des citoyens qu'ils protègent.

Nous ne pouvons qu'être envious des mesures accordées pour les policiers nationaux après une journée de grève du zèle. Mesures que nous approuvons et qui nous contentent pour cette avancée majeure pour leur profession. Nous mettons en parallèle nos demandes anciennes de 20 ans qui n'ont toujours pas abouties à ce jour.

Quelle reconnaissance pour nous ?

Monsieur le Ministre, le SNPM est à votre disposition pour une rencontre qui permettrait de développer tous ces points.

Dans l'attente d'une réponse positive de votre part, veuillez agréer, Monsieur le ministre, l'expression de ma très haute considération.

Yves Bergerat.

Président du SNPM

SNPM - Courriel : [secretariat@syndicat-snpm.fr](mailto:secretariat@syndicat-snpm.fr) - Site : [www.syndicat-snpm.fr](http://www.syndicat-snpm.fr)



Nice le 12 Mars 2019

## Lettre ouverte à Monsieur le Président de la République « Les mal-aimés des Gouvernements »

Monsieur le Président, le Syndicat National des Policiers Municipaux revient vers vous pour évoquer, une nouvelle fois, la situation des Policiers Municipaux.

En cette période de crise sociale, de doléances et de manifestations récurrentes, nous sommes conscients que les revendications des Policiers Municipaux doivent vous paraître secondaires. Pourtant il s'agit d'une profession qui souffre de ce manque de reconnaissance et dont les membres subissent, eux aussi, la crise de plein fouet. Certes, comme beaucoup d'autres professions .... Mais nos requêtes sont anciennes de plus de trente années et les Policiers Municipaux sont fatigués et ulcérés par l'attente et le peu de cas que l'on fait d'eux.

Nous sommes les « mal aimés des Gouvernements » ! C'est une triste réalité ! Quelque soient les Gouvernements successifs et leur tendance politique, tous ont eu la même attitude à notre égard : nous recevoir, nous écouter et ensuite.... Ne rien faire !

Nous espérons de tout cœur que, pendant votre mandat présidentiel, les choses seront différentes, que nos demandes seront enfin prises en considération et que vous apporterez votre soutien à notre profession.

Bien que nos réclamations soient plus nombreuses, et pour plus de facilité et de transparence, nous vous demanderons de porter attention, pour l'instant, uniquement sur deux de nos revendications essentielles.

Dans un premier temps, parlons de notre statut social. **Il est évident que l'on demande une révision des grilles de salaire, afin de prétendre à leur augmentation. Mais la chose primordiale que nous sollicitons est l'intégration de toutes nos primes dans le calcul de nos pensions de retraite.** Ces dispositions permettraient d'assurer un revenu décent aux Policiers Municipaux au quotidien et à l'arrêt de leur activité et ainsi se rapprocher, timidement, de celui des membres des autres forces de sécurité.

Notre deuxième requête concerne l'armement pour tous les Policiers Municipaux. Actuellement, l'armement des Policiers Municipaux reste à la discrétion du Maire de chaque commune. **Le SNPM demande que l'armement soit obligatoire et généralisé pour tous les Policiers Municipaux de France.**

Notre Pays traverse, depuis quelques années déjà, de nombreux dangers liés à des situations internationales et nationales difficiles. Pourtant, certains Maires ne prennent toujours pas la mesure des risques qu'ils font encourir à leurs concitoyens et à leurs fonctionnaires de police, en ne mettant pas à la disposition de ces derniers l'armement adéquat pour faire face aux attaques auxquelles ils pourraient être confrontés à tout moment.

Lorsqu'il est question d'armer les agents de sécurité privés, cela ne génère que peu d'interrogations. Par contre, l'armement de la Police Municipale déclenche rapidement et régulièrement une grande polémique. Tous les Policiers Municipaux doivent pouvoir accéder aux mêmes moyens de défense pour exécuter leurs missions. Il ne peut y avoir de Police Municipale à deux vitesses : celle qui bénéficie d'un Maire efficient et celle dont le Maire fait preuve d'angélisme.

Tous les Policiers Municipaux portent un uniforme identique. Ils accomplissent des missions identiques. Ils doivent bénéficier d'un armement identique. La troisième force de sécurité française doit être armée.

Monsieur le Président de la République, afin d'accéder à nos revendications légitimes, vous pourriez légalement approuver ces avancées par Décrets. Il est possible de nous accorder un statut dérogatoire à la fonction publique, identique à celui des Sapeurs-Pompiers avant la départementalisation. Nous pourrions ainsi faire avancer nos revendications.

Monsieur le Président de la République, soutenez les demandes du SNPM afin que les Policiers Municipaux bénéficient enfin de la reconnaissance à laquelle ils ont droit et que cessent les injustices à leur égard.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma très haute considération.

Yves BERGERAT

*Le Chef de Cabinet  
du Président de la République*

Monsieur Yves BERGERAT  
Président du syndicat national des policiers  
municipaux (SNPM)

Paris, le 10 AVR. 2019

Monsieur le Président,

Le Président de la République a bien reçu la lettre ouverte que vous avez souhaité lui adresser et m'a confié le soin de vous en remercier.

Soyez assuré de toute l'attention avec laquelle le Chef de l'État a pris connaissance de vos préoccupations et de vos propositions concernant la rémunération des policiers municipaux ainsi que l'armement de ces derniers.

A la demande de Monsieur Emmanuel MACRON, j'ai signalé votre correspondance à Monsieur Christophe CASTANER, ministre de l'intérieur, qui vous tiendra directement informé de la suite qui sera réservée à votre démarche.

Vous pouvez être certain que le Président de la République a pleinement conscience de l'exigence des missions assurées, au sein de notre pays, par les policiers municipaux dans le continuum de sécurité. L'accroissement de leurs compétences juridiques comme la consolidation récente de leurs moyens humains et matériels témoigne de la reconnaissance du rôle essentiel joué par ces agents, dont la population leur sait gré.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

François-Xavier LAUCH



# SYNDICAT NATIONAL DES POLICIERS MUNICIPAUX



## Le SNPM reçu au Ministère de l'Intérieur.

Le mardi 26 Mars 2019, le SNPM a été reçu par Monsieur Philipp Alloncle (Préfet Délégué aux Coopérations de Sécurité) et par Monsieur Christophe Marboutin (Secrétaire Général).

Le SNPM était représenté par son Président, Monsieur Yves Bergerat et son Vice-Président, Monsieur Xavier Delobel.

Lors de cette entrevue de 2h00, nous avons pu aborder principalement et en détail le volet formation, le volet social, le volet armement, ainsi que les spécificités de notre métier. Nous nous sommes également appuyés sur le rapport des députés Madame Alice Thourot et Monsieur Jean Michel Fauvergue qui a servi de fil conducteur pendant le déroulement de cette réunion. Nous avons exposé nos observations sur l'ensemble des propositions liées aux légitimes revendications de notre organisation syndicale. Nos interlocuteurs ont été particulièrement attentifs et au fait des aspects techniques, statutaires et réglementaires de notre profession.

Policiers en service actif tout comme vous, les exemples que nous avons évoqués n'ont pas manqué pour illustrer nos difficultés sur la voie publique. Nous avons fait part du moral en berne des Policiers Municipaux et de leur demande de légitime reconnaissance.

Nous tenons à préciser que nos interlocuteurs ont fait preuve d'un profond respect de notre profession.

Monsieur le Préfet Philipp Alloncle nous a informé qu'il transmettra l'intégralité de nos demandes à Monsieur le Ministre de l'intérieur.

Le SNPM ne manquera pas de suivre l'évolution de ce dossier et de vous faire part des suites données à nos revendications.

Yves Bergerat.

Président du SNPM



# SHOPPING



TENDANCE & NOUVEAUTÉS sur  
**EQUIPOL**



ECLAIRAGE / LAMPE

**67,20 €**

AVEC PILES  
**LAMPE POLYTAC STREAMLIGHT NOIRE**



ECLAIRAGE / LAMPE

**180 €**

GLOCK 26/27/33 - SANS LASER  
**LAMPE TACTIQUE STREAMLIGHT TLR-6 NOIR**



HABILLEMENT / TENUES DE SERVICE POLICE MUNICIPALE

**65 €**

CHEMISETTE BLANCHE  
**POLICE MUNICIPALE**



HABILLEMENT / TENUES DE SERVICE

**39,50 €**

BLANC  
**TEE-SHIRT PM DRY-TEC® - MANCHES COURTES**



EQUIPEMENT COLLECTIF / PREMIERS SECOURS

**68,50 €**

ORANGE  
**GARROT TOURNIQUET NARESCUE - C.A.T.®**



EQUIPEMENT COLLECTIF / PREMIERS SECOURS

**36 €**

**TROUSSE PREMIERS SECOURS**



EQUIPEMENT INDIVIDUEL / GANTS ET MITAINES

**48 €**

NOIR  
**GANTS MECHANIX M-PACT 3 NEW**



EQUIPEMENT INDIVIDUEL / GANTS ET MITAINES

**18,90 €**

COVERT NOIR  
**GANTS MECHANIX FASTFIT FEMME**



CHAUSSANT / CHAUSSURES ET RANGERS

**130 €**

NOIR  
**CHAUSSURES SALOMON SPEEDCROSS 3**



CHAUSSANT / CHAUSSURES ET RANGERS

**150 €**

NOIR  
**CHAUSSURES SALOMON SPEED ASSAULT**

Au SNPM, on est aussi amateur de séries, de films, de livres et de musique. Voici une sélection appréciée par le SNPM.

## A VOIR



L'excellent ENGRENAGES revient pour la saison 7. Toujours aussi agréable à regarder, efficace, addictif. La meilleure série française. A voir en urgence. Et cerise sur le gâteau, il y aura une saison 8.



VIKINGS saison 5, que du bon, 5 saisons et toujours la même énergie.



FAUDA Saison 1 et 2. Une vision sans filtre sur le conflit israélo-palestinien. Immanquable. Nous sommes dans l'attente de la saison 3.



On avait adoré les saisons 1 et 2, la saison 3 démarre un peu plus en longueur, mais quelle série !



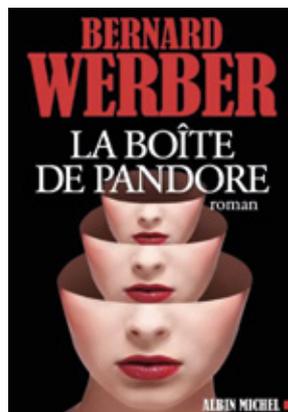
THE RÉSIDENT. Encore une série hospitalière de plus me direz-vous ? Peut-être, mais comme d'habitude les américains savent faire et ça renouvelle le genre. A voir absolument, nous on aime.

## A ECOUTER

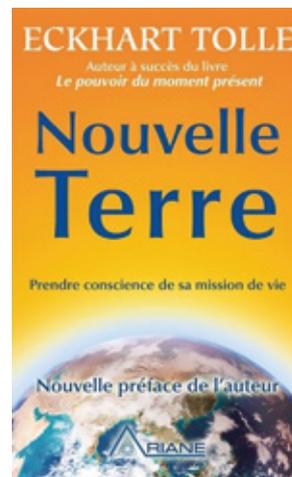


L'ancien guitariste de Johnny Hallyday signe enfin un album solo. Rock mais pas trop, plein d'influences et d'énergie. Les morceaux « Caroline » et « The end of the world » seront certainement des Hits. A écouter sans modération... A vos platines !

## A LIRE



LA BOITE DE PANDORE de Bernard Weber, Une bonne histoire, rythmée et bien menée, une écriture efficace et un excellent sujet. Les livres de Weber, on aime ou pas, mais encore une fois, il surprend avec un scénario en phase



Et pour nos amis PM en quête de zenitude, plongez-vous dans NOUVELLE TERRE d'Eckhart Tollé.

**IL N'Y A PAS QUE LA POLICE MUNICIPALE DANS LA VIE !**

# Cuisine *Nissa Attitude*

*Nous ne pouvons faire ce Spécial Nice, sans parler des plats emblématiques de la culture niçoise.*

*La salade niçoise, la tourte de blettes, la pissaladière, beignets de fleurs de courgettes etc.*

*Pour ce journal, voici la recette de la salade niçoise, un sujet épineux dès qu'il est question des ingrédients à utiliser. Et également la recette des beignets de fleurs de courgette.*

*Pour ce faire, nous avons puisé notre inspiration dans un livre de recettes d'un ancien maire de Nice, Jacques Médecin, qui avait tellement à cœur la défense du patrimoine niçois, qu'il avait édité un livre de cuisine sur ce sujet.*

## La Salade Niçoise

### Les ingrédients pour 6 personnes :

- 1 dizaine de tomates.
- 1 douzaine de petits artichauts du pays coupés en rondelles.
- 1 courgette.
- 2 poivrons verts.
- 200 grammes de fèves épluchées.
- 6 oignons frais.
- 1 gousse d'ail.
- 6 feuilles de basilic.
- 1 douzaine d'anchois ou une boîte de thon.
- 3 œufs durs.
- Et environ 100 grammes d'olives noires niçoises.

### Préparation :

*Dans un grand saladier (l'intérieur ayant été préalablement frotté avec de l'ail). versez les ingrédients (petits artichauts et les œufs en rondelles), après les avoir émincés versez le concombre, poivrons, oignons, fèves, les filets d'anchois ou le thon, les olives noires.*

*Puis après avoir égoutté les tomates, il suffira de les disposer sur le dessus de la salade. Et pour finir, faites une sauce avec de l'huile d'olive, les feuilles de basilic émincées et assaisonnez.*



## Beignets Fleurs de Courgette

### Les ingrédients :

- 200 grammes de farine.
- 2 blancs d'œufs.
- 1/2 sachet de levure.
- 250 ml d'eau (glacée).
- 2 cuillerée à soupe d'huile d'olive.
- Une pincée de sel, ail et persil hachés.
- 20 feuilles de fleurs de courgette.



### Préparation :

*Laver les fleurs de courgette et ôtez délicatement les pistils, ouvrir les fleurs en deux et les disposer sur un plateau, préalablement recouvert de papier absorbant.*

*Dans un saladier, mélanger la farine, la levure et le sel. Ajouter l'eau glacé et bien mélanger.*

*Monter les blancs en neige et incorporer délicatement les blancs à la pâte à l'aide d'une spatule. Ajouter l'ail et le persil. Plonger délicatement les fleurs dans la pâte et ensuite les déposer dans un bain d'huile frémissante.*

*Faire cuire environ une minute par côté et dès que les beignets croustillent, les retirer et les déposer sur un plat avec du papier absorbant. Servir rapidement.*





# LE COURRIER DES ADHÉRENTS

## INFOS / QUESTIONS / COMMUNIQUÉS

**DES ADHÉRENTS NOUS DEMANDENT SOUVENT OÙ ENVOYER LEUR CHÈQUE DE RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION :**

Merci d'envoyer vos règlements à

**SNPM  
Les Charmilles  
1 chemin de la Vernique  
Bat1. Allée 2.  
69130 ECULLY**

### A propos des adhésions :

**131 euros/an :** Elle concerne les agents de catégorie C, n'exerçant pas la direction effective d'un service de police municipal. (Avec protection juridique).

**163 euros/an :** Pour les agents de catégorie B ou de catégorie C ayant la direction effective d'un poste. (Avec protection juridique).

**200 Euros/ an :** Pour les agents de catégorie A. (Avec protection juridique).

A noter que la cotisation à **89 euros/an** est, à compter du 1 janvier 2019, réservée exclusivement aux retraités et sympathisants. En effet, nous nous sommes rendus compte que les agents ayant souscrit à cette option se voyaient démunis en cas de problème et se retrouvaient seuls pour régler les frais de justice. Cette cotisation a donc été réservée aux seules personnes qui n'ont pas besoin de défense contre leur employeur.

Vous pouvez choisir un règlement par chèque ou par prélèvement automatique en 4 fois, le montant des cotisations restant inchangé quel que soit l'option. Bien évidemment, vous bénéficiez toujours de 66 % de réduction fiscale sur la cotisation.

### TENTATIVES FRAUDULEUSES DE DÉMARCHAGE :

**Certains adhérents ou délégués reçoivent des appels téléphoniques de personnes se présentant comme faisant partie d'une école de journalisme (ou autres) demandant l'envoi de notre revue. Nous vous demandons de ne jamais envoyer votre revue, car il s'agit de tentatives de récupération d'adresses des annonceurs en vue de tenter des actions frauduleuses qui, bien évidemment, nuisent au syndicat. Dès qu'un appel vous paraît étrange, insistant, nous vous demandons de ne pas donner suite et, si possible, de nous le signaler.**

## Horoscope des Policiers Municipaux

### BELIER



A cause ou grâce à Uranus, vous êtes constamment sur les nerfs. Et cela se ressent dans votre travail. Il est temps de poser quelques RTT pour changer d'horizon et d'état d'esprit.

### TAUREAU



Ne soyez pas trop directif envers vos collègues : laissez-leur un peu plus de liberté d'action. Dès Juin évitez les conflits avec la hiérarchie.

### POISSONS



Vous défendrez vos idées avec convictions, et malgré une légère fièvre vous avez toutes les chances de faire aboutir vos demandes. Restez prudent nonobstant..

### GEMEAUX



Quelle forme ! Rien ne semble vous fatiguer ou vous arrêter. Profitez de cette force vitale pour terminer les projets mis de côté.

### CANCER



Sous l'impulsion de Jupiter, gare aux risques de malentendus. Soyez clair dans vos propos et discussions. Evitez de vous exposer inutilement. En Juillet un alignement parfait des planètes dans votre signe permettra une avancée statutaire.

### LION



Mars va vous éviter de prendre trop de risques. Pensez à votre santé, elle est parfois fragile. Mais dès le mois d'Août, le côté casse-cou reviendra au galop.

### VIERGE



Bel enthousiasme, la gaieté semble être votre nouveau mode de vie. Profitez-en pour rencontrer du monde et pourquoi pas, envisager un engagement sentimental si vous êtes célibataire.

### BALANCE



Plus d'efforts et de rapprochements avec vos collègues vont vous permettre d'accéder à un poste convoité depuis longtemps. Ne vous ménagez pas.

### SCORPION



Vous avez l'art de charmer tout le monde, cela attise la jalousie de certains. Ne jouez pas trop sur ce registre avec tous les collègues. Santé : dynamisme et tonus.

### SAGITTAIRE



Ne soyez pas trop difficile, ce n'est pas le moment d'envisager des changements ; mais dès l'automne la chance revient dans votre signe.

### CAPRICORNE

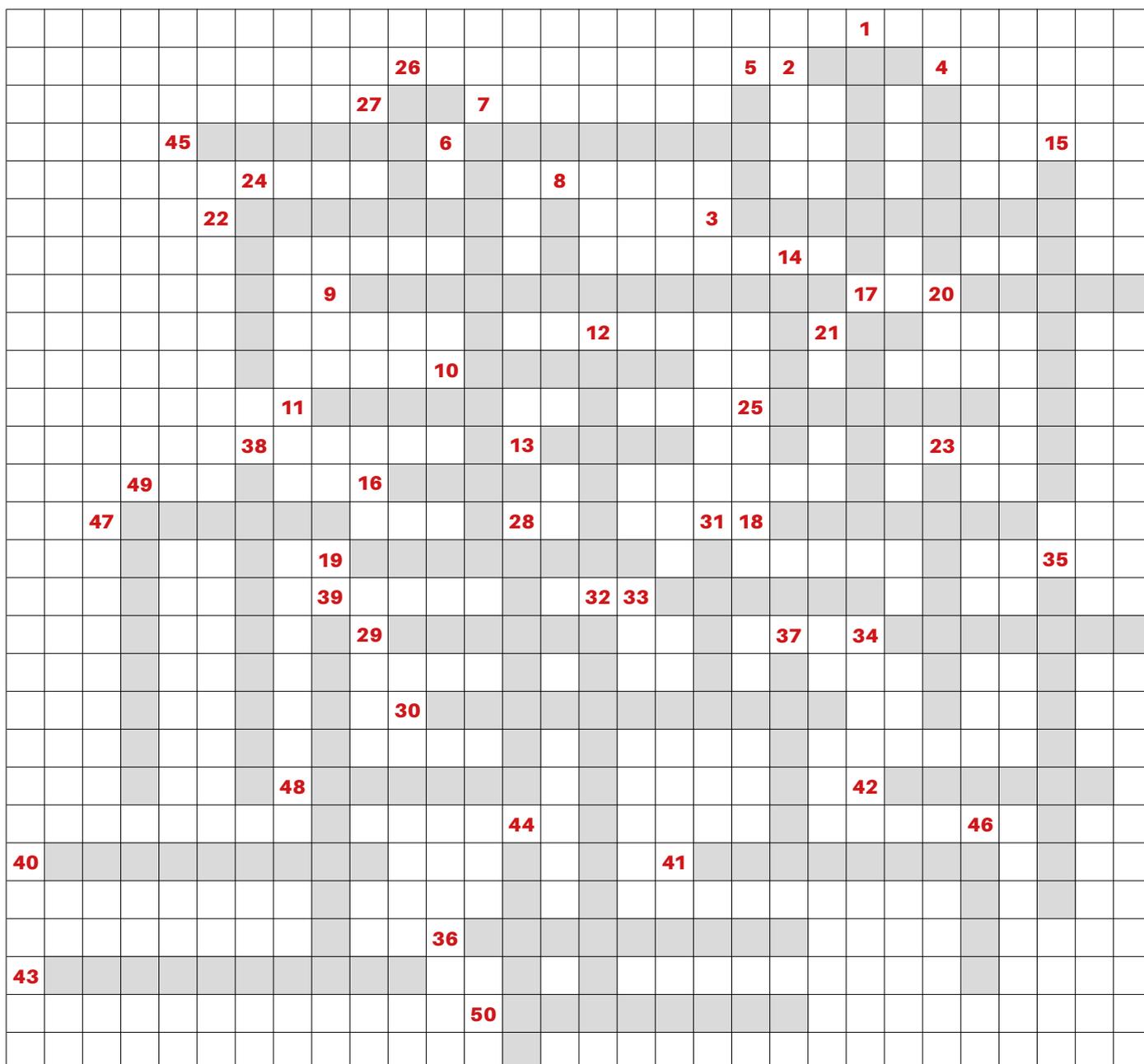


Vous menez à bien tous vos projets et un avancement est possible coté carrière. Sentimentalement : offrez des fleurs plus souvent !

### VERSEAU



On vous reproche beaucoup de choses, pourtant vous allez être en mesure de prouver que vous avez raison. Santé : faites plus de sport.



## DÉFINITIONS

- |                               |   |   |  |   |
|-------------------------------|---|---|--|---|
| <b>1</b> Assure la sécurité   | <b>12</b> Geôle                                   | <b>23</b> Appeau                          | <b>33</b> Outil de surveillance            | <b>43</b> S'exprimer aussi avec des mots      |
| <b>2</b> Officier             | <b>13</b> Ville du sud                            | <b>24</b> Protection colorée              | <b>34</b> Surveillance un petit territoire | <b>44</b> Sécurise                            |
| <b>3</b> Magistrat du parquet | <b>14</b> Détenu frauduleusement                  | <b>25</b> Etablissements à surveiller     | <b>35</b> Armes létales                    | <b>45</b> Prudence                            |
| <b>4</b> Autorité             | <b>15</b> Grade                                   | <b>26</b> Porté uniquement par les hommes | <b>36</b> Armes de défense                 | <b>46</b> Notre syndicat                      |
| <b>5</b> Agent municipal      | <b>16</b> Policier                                | <b>27</b> Endormi                         | <b>37</b> Létal                            | <b>47</b> Conformes à la loi                  |
| <b>6</b> Entraves             | <b>17</b> Faire valoir en justice                 | <b>28</b> Conducteurs casqués             | <b>38</b> Identification                   | <b>48</b> Ne sont pas militaires ou religieux |
| <b>7</b> Commune              | <b>18</b> Est aussi un groupe de musique français | <b>29</b> Services                        | <b>39</b> Préfixes téléphoniques           | <b>49</b> Soumet aux mêmes obligations        |
| <b>8</b> Règle                | <b>19</b> Outil de travail                        | <b>30</b> Trafic                          | <b>40</b> Organisations de défense         | <b>50</b> Accomplissements d'une tâche        |
| <b>9</b> Policier             | <b>20</b> Prendre position                        | <b>31</b> Couvre-chef facile à plier      | <b>41</b> Agissent au nom des autres       |   |
| <b>10</b> 2 tons              | <b>21</b> Contravention                           | <b>32</b> Pièges                          | <b>42</b> Garde des locaux                 |   |
| <b>11</b> Bâton               | <b>22</b> Cerbère                                 |   |  |   |

RETROUVER LA SOLUTION DU JEU PAGE 44

Le SNPM étant respectueux de l'empreinte carbone, le déplacement des membres du Bureau national et du conseil, se font principalement en train. Il est de notre devoir de penser aussi à l'avenir climatique de notre planète.

Nous pouvons revendiquer tout en pensant à notre descendance.

## LA POLICE MUNICIPALE DE NICE RECRUTE, SI CELA VOUS INTÉRESSE IL VOUS FAUT ENVOYER VOS CV ET LETTRE DE MOTIVATION À CETTE ADRESSE :

Direction générale Adjointe Ressources Humaines  
Direction des recrutements et carrières  
Service recrutements et carrières/ Service recrutement et mobilité  
3 rue Raoul Bosio 06364 Nice Cedex 4.

Suite aux élections dans la fonction publique la CFE-CGC est en progression. A l'issue des élections professionnelles organisées entre le 29 novembre et le 6 décembre dans les trois versants de la fonction publique, soit 5,15 millions d'électeurs, la CFE-CGC enregistre, avec 3,4%, une progression globale de 16% et 5 000 voix par rapport au précédent scrutin, en 2014.

La CFE-CGC est la seule organisation syndicale à progresser en nombre de voix dans chacun des trois versants.

Ces résultats permettent à la CFE-CGC de rester représentative au sein du conseil commun de la fonction publique (CCFP) et du conseil supérieur de la fonction publique de l'Etat (CSFPE).

Les équipes locales ont fait en sorte que la CFE-CGC progresse dans les Alpes-Maritimes.

(Informations et article tirés du magazine Présence CFE-CGC 06)

## Le SNPM recrute également,

voici l'affiche de la campagne de communication.



**nice-matin**  
du Lundi 1<sup>er</sup> avril 2019







DANS LE PROCHAIN MAGAZINE,  
VOUS POURREZ SUIVRE LA SUITE DU  
**SPÉCIAL PM DE NICE.**

AVEC DIVERSES UNITÉS COMME, LA BRIGADE DE NUIT, L'U.P.J.,  
L'UNITÉ A.S.V.P. ET BIEN D'AUTRES CHOSES.

LES MAGAZINES DE L'ANNÉE 2020 DEVRAIENT TRAITER  
DES AUTRES POLICES MUNICIPALES DES ALPES-MARITIMES

**LE SNPM REMERCIE MONSIEUR CHRISTIAN ESTROSI, MAIRE DE NICE,  
AINSI QUE SON CABINET, LE DIRECTEUR DE LA POLICE MUNICIPALE,  
LE PERSONNEL DE LA PM ET TOUTES LES PERSONNES QUI ONT PERMIS DE  
RÉALISER CE PREMIER NUMÉRO " SPÉCIAL PM DE NICE ".  
UN GRAND MERCI À VIRGINIE ET À MANU.**





# Syndicat National des Policiers Municipaux



## BULLETIN D'ADHESION

<input type="checkbox"/> Nouvelle adhésion	<input type="checkbox"/> Changement d'option
--	--

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

 : \_\_\_\_\_  : \_\_\_\_\_  : \_\_\_\_\_

### RENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS :

**Catégorie :**

C

B

A

### Option d'adhésion :

<input type="checkbox"/> <b>Option 1</b>	Retraité, sympathisants	<b>89,00 €</b>
<input type="checkbox"/> <b>Option 2</b>	Personnel non encadrant (défense et protection juridique) *	<b>131,00 €</b>
<input type="checkbox"/> <b>Option 3</b>	Personnel encadrant C et D dirigeant une équipe **	<b>163,00 €</b>
<input type="checkbox"/> <b>Option 4</b>	Directeurs ***	<b>200,00 €</b>

\*Suivant conditions contractuelles imposées par l'assurance

\*\*Option 1 + conseils spéciaux encadrants

\*\*\*Option 1 + conseils spéciaux encadrants + assistance particulière

N.B. : La protection juridique est soumise à un délai de carence d'un an

### DEDUCTION FISCALE

**66% DE VOTRE COTISATION SYNDICALE EST DEDUCTIBLE DE VOS IMPOTS !!!!**

**Un reçu fiscal vous sera délivré sur simple demande au trésorier.**



# Syndicat National des Policiers Municipaux



MODE DE PAIEMENT	
<input type="checkbox"/> <b>Par chèque</b>	Veillez envoyer par courrier votre bulletin d'adhésion dûment complété et signé, accompagné de votre chèque de cotisation annuel à l'ordre du SNPM. En cas d'adhésion en cours d'année divisez la cotisation par 12 et multipliez le résultat par le nombre de mois restant.
<input type="checkbox"/> <b>Prélèvement automatique</b>	N'oubliez pas de compléter et signer le mandat SEPA en 3 <sup>ème</sup> page de ce document. Veillez joindre un RIB OU RIP avec votre mandat SEPA
<input type="checkbox"/> <b>Paiement annuel</b>	<b>Montant de votre cotisation annuelle :</b> Ce montant sera prélevé à réception de votre adhésion, puis sera renouvelé chaque année en début d'année sans indication contraire de votre part.
<input type="checkbox"/> <b>Paiement trimestriel</b>	Premier prélèvement à réception de votre adhésion puis en début de chaque trimestre.
<b>Adresse postale du trésorier</b>	SNPM – M. Patrick LEGER 1, chemin de la Vernique Bat A, allée 2 69130 ECULLY
<b>Date :</b>	<b>Signature :</b>

Nous portons à votre connaissance qu'en cas de résiliation de votre part, l'article 10 des statuts du SNPM expose que : « tout démissionnaire devra donner sa démission par écrit, en recommandé avec accusé de réception et qu'il devra solder l'arriéré de ses cotisations ainsi que les 6 mois qui suivent le retrait d'adhésion, conformément à l'article L.2141-3 du code du travail »



# Syndicat National des Policiers Municipaux



<b>Mandat de prélèvement SEPA</b> 	En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) <b>SNPM</b> à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de <b>SNPM</b> . Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.	
Référence unique du mandat :	Identifiant créancier SEPA : <b>IBAN / FR76 1027 8394 1000 0209 8660 120 BIC / CMCIFR2A</b>	
Votre Nom	ASSOCIATION SNPM	
Votre Adresse	LEGER Patrick 1Chemin de la vernique Bat A allée 2	
Code postal	Ville	69130 ECULLY
Pays	France	Pays FRANCE
IBAN	<input type="text"/>	
BIC	Païement : <input checked="" type="checkbox"/> Récurrent/Répétitif <input type="checkbox"/> Ponctuel	
A :	<input type="text"/>	Le : <input type="text"/>
Signature :		Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
<b>Veillez compléter tous les champs du mandat.</b>		

- Paiement par chèque annuel : Vous n'avez pas besoin de remplir le mandat SEPA
- Paiement par prélèvement automatique :  
Complétez (champs IBAN et BIC)  
Signez le mandat SEPA  
Joindre un RIB ou RIP avec votre mandat SEPA.